

66533, Constantine = 1926.

Bulletins

Élections Sénatoriales du 6 Janvier 1924

(DÉPARTEMENT DE CONSTANTINE)

*Paul*  
*Cuttoli*

**Paul CUTTOLI**

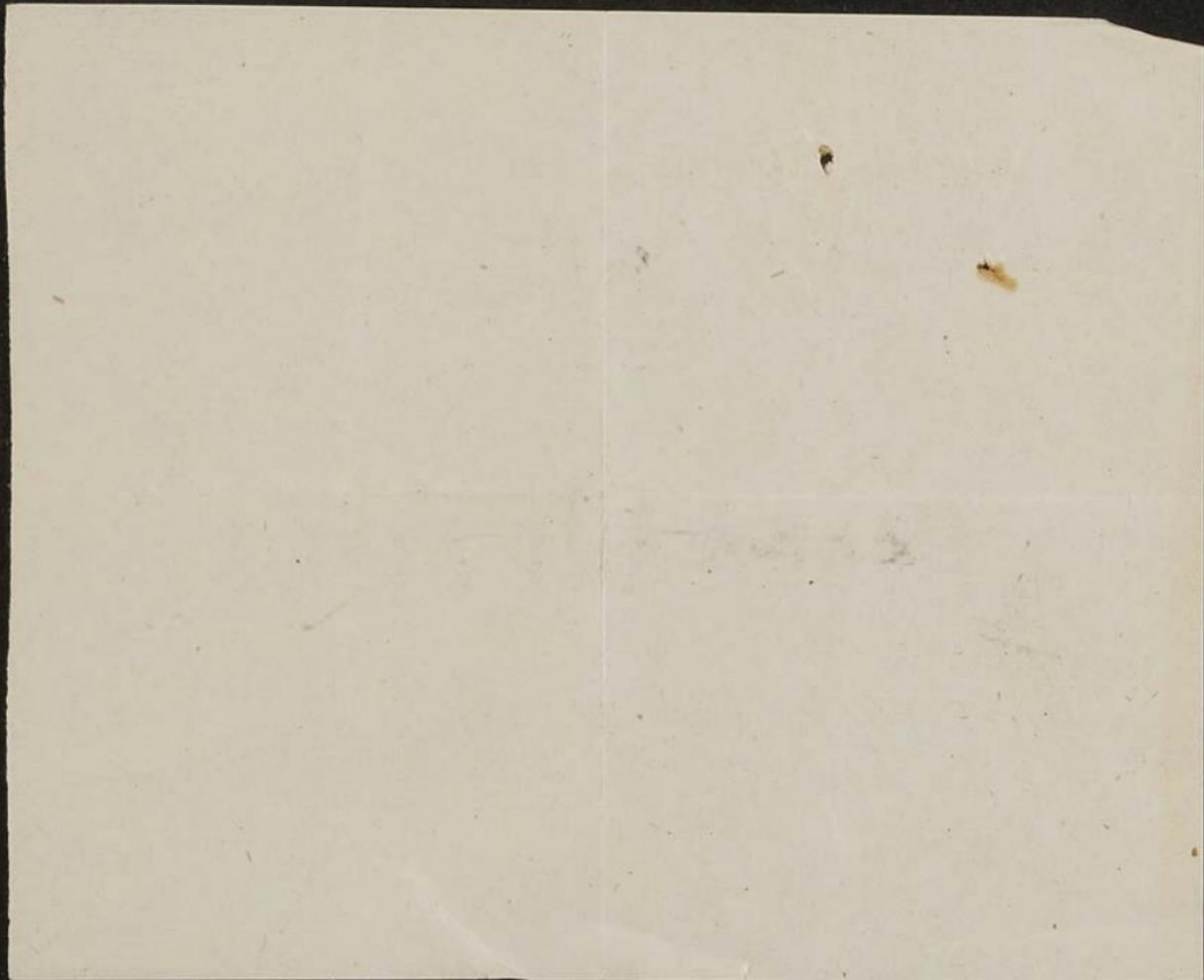
Avocat

*Gay*

Président du Conseil Général

*By*

Sénateur sortant



Élections Sénatoriales du 6 Janvier 1924

—————  
(DÉPARTEMENT DE CONSTANTINE)  
—————

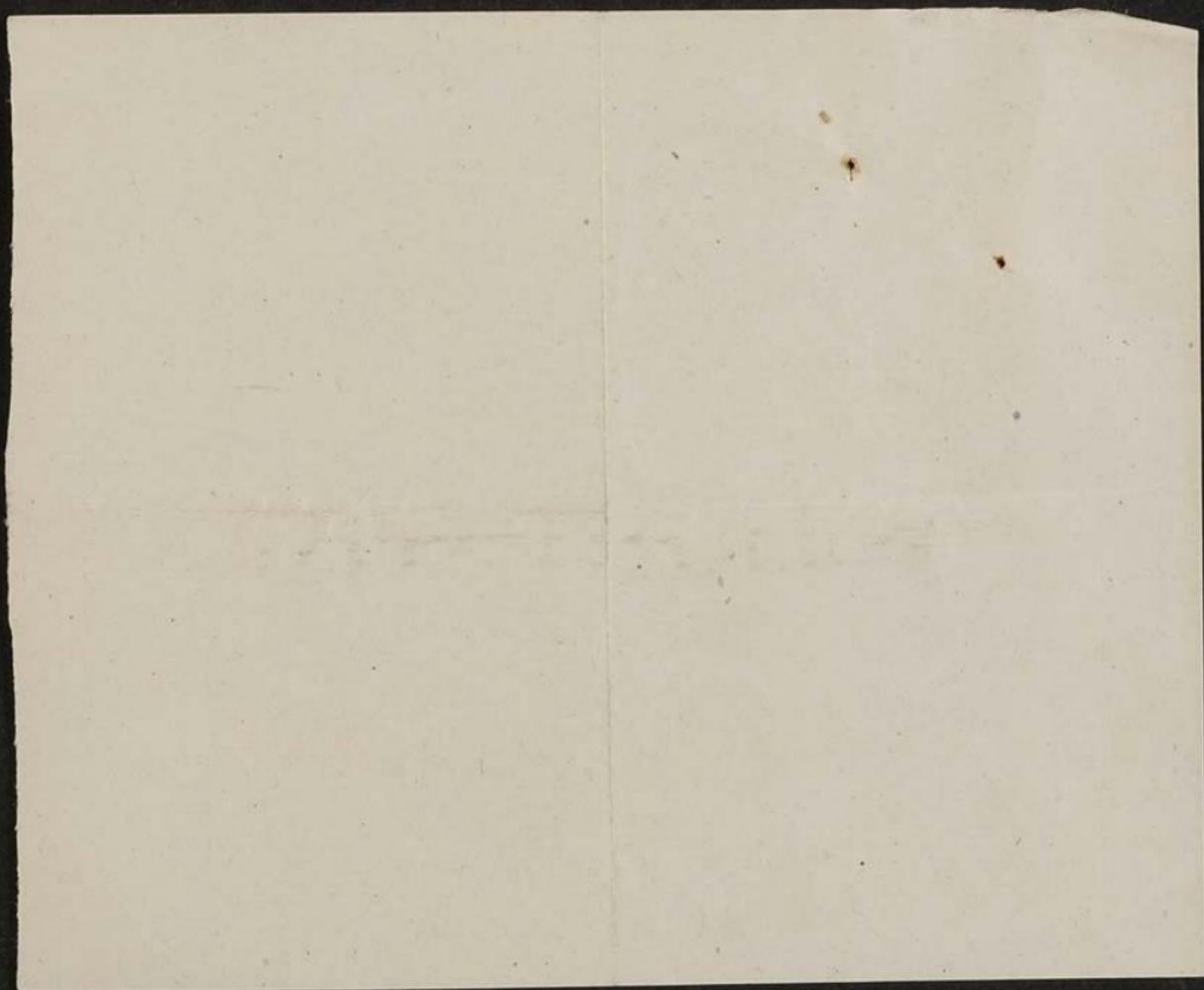
*Paul*  
*27/12*  
*20/1*  
*2/1*  
*2/1*

~~Paul~~ CUTTOLI

Avocat

Président du Conseil Général

Sénateur sortant



Élections Sénatoriales du 6 Janvier 1924

(DÉPARTEMENT DE CONSTANTINE)

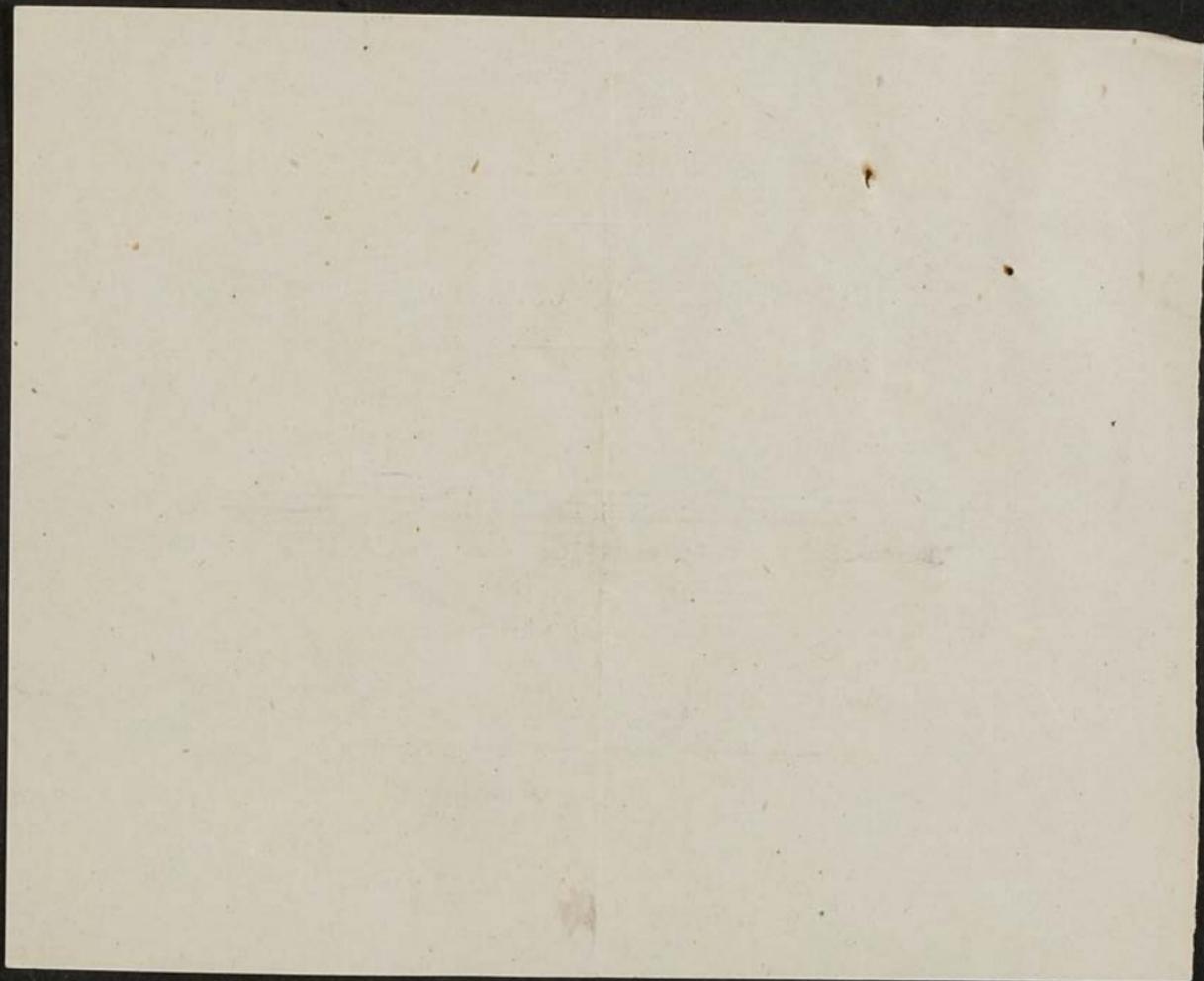
*De Paul  
L. G. G. G. G.*

~~Paul CUTTOLI~~

~~Avocat~~

~~Président du Conseil Général~~

~~Sénateur sortant~~



Élections Sénatoriales du 6 Janvier 1924

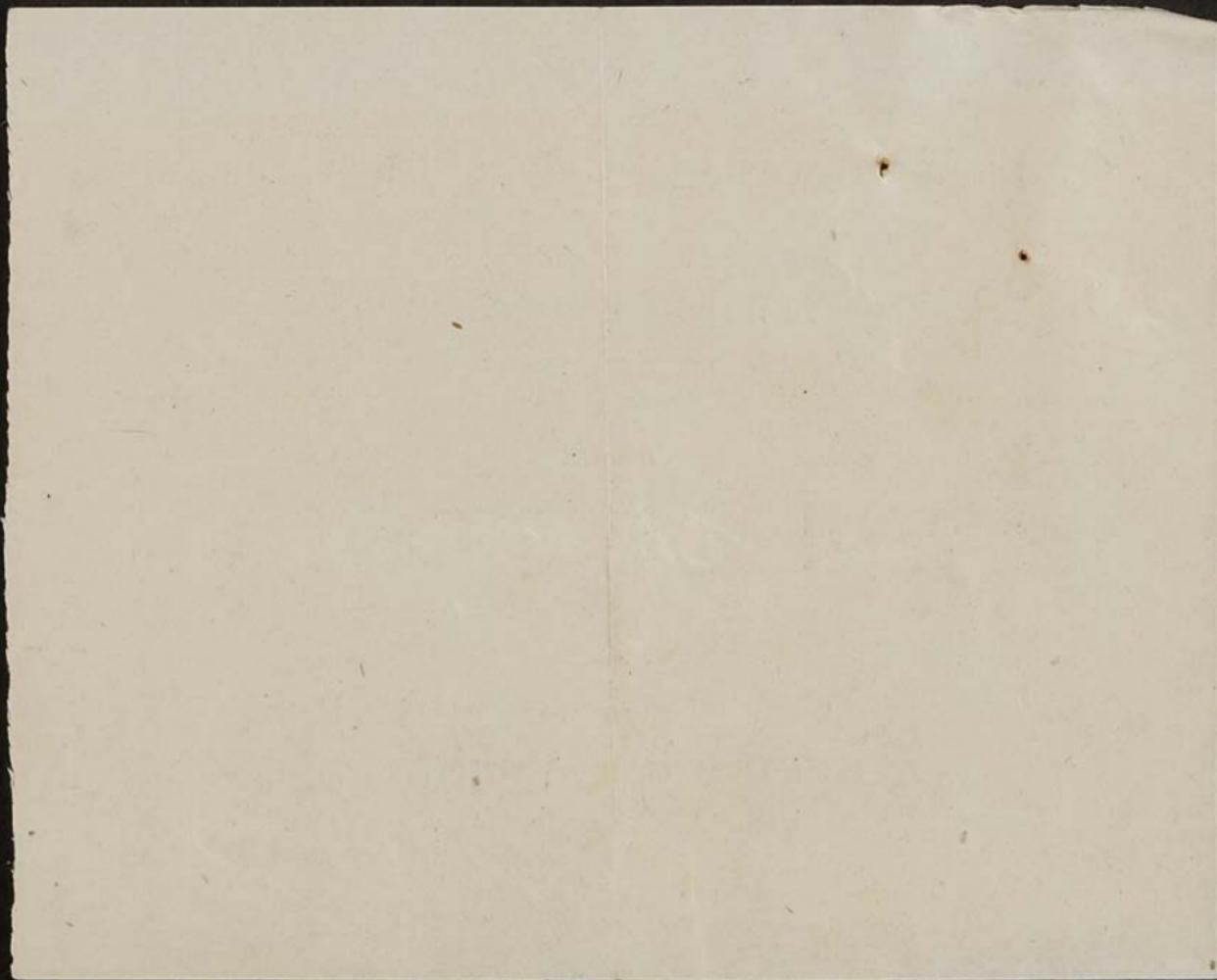
—————  
(DÉPARTEMENT DE CONSTANTINE)  
—————

*Paul*  
**Paul CUTTOLI**

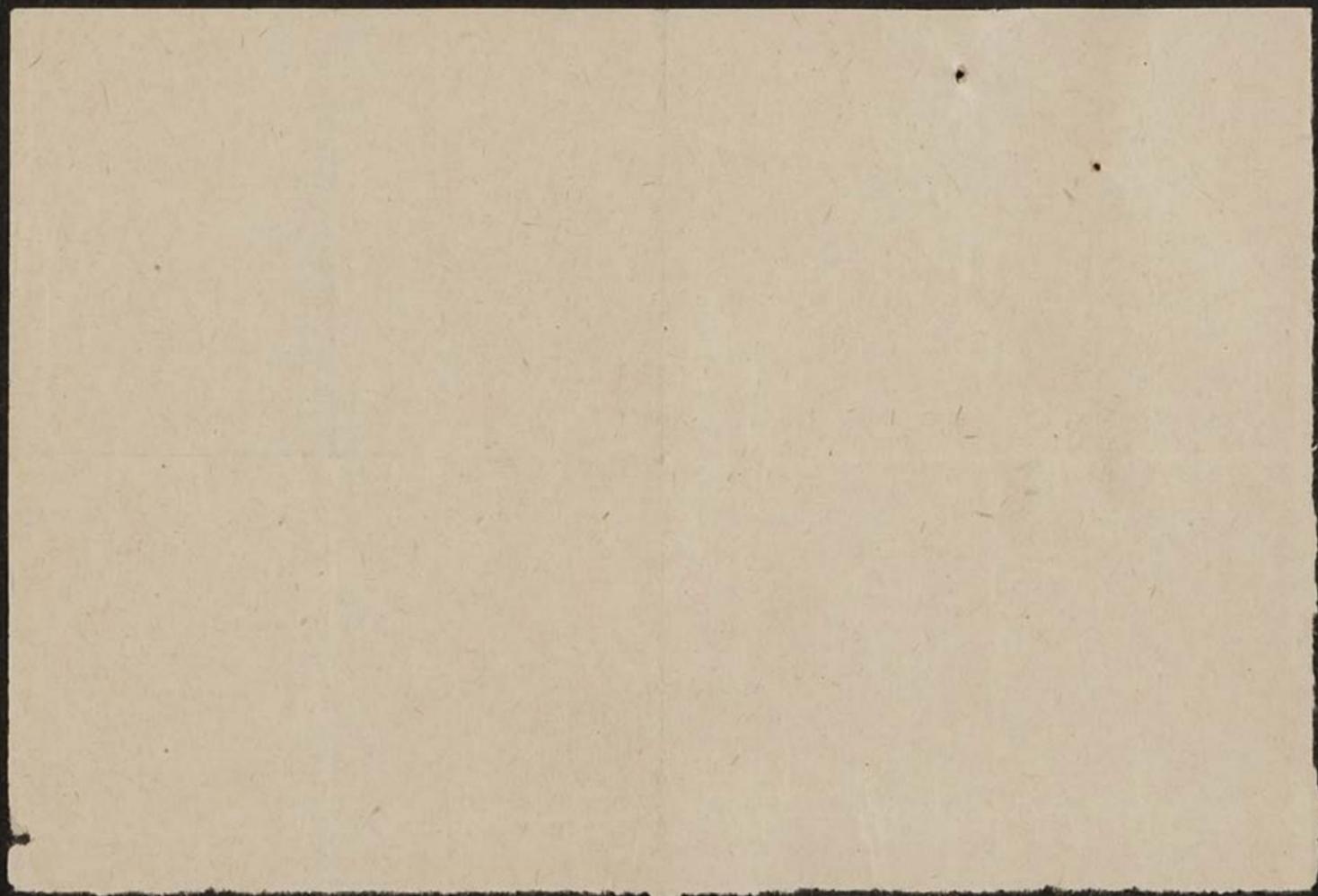
Avocat

Président du Conseil Général  
Sénateur sortant

*Ray*  
*Fues*



1872  
No. 10  
1872



Élections Sénatoriales du 6 Janvier 1924

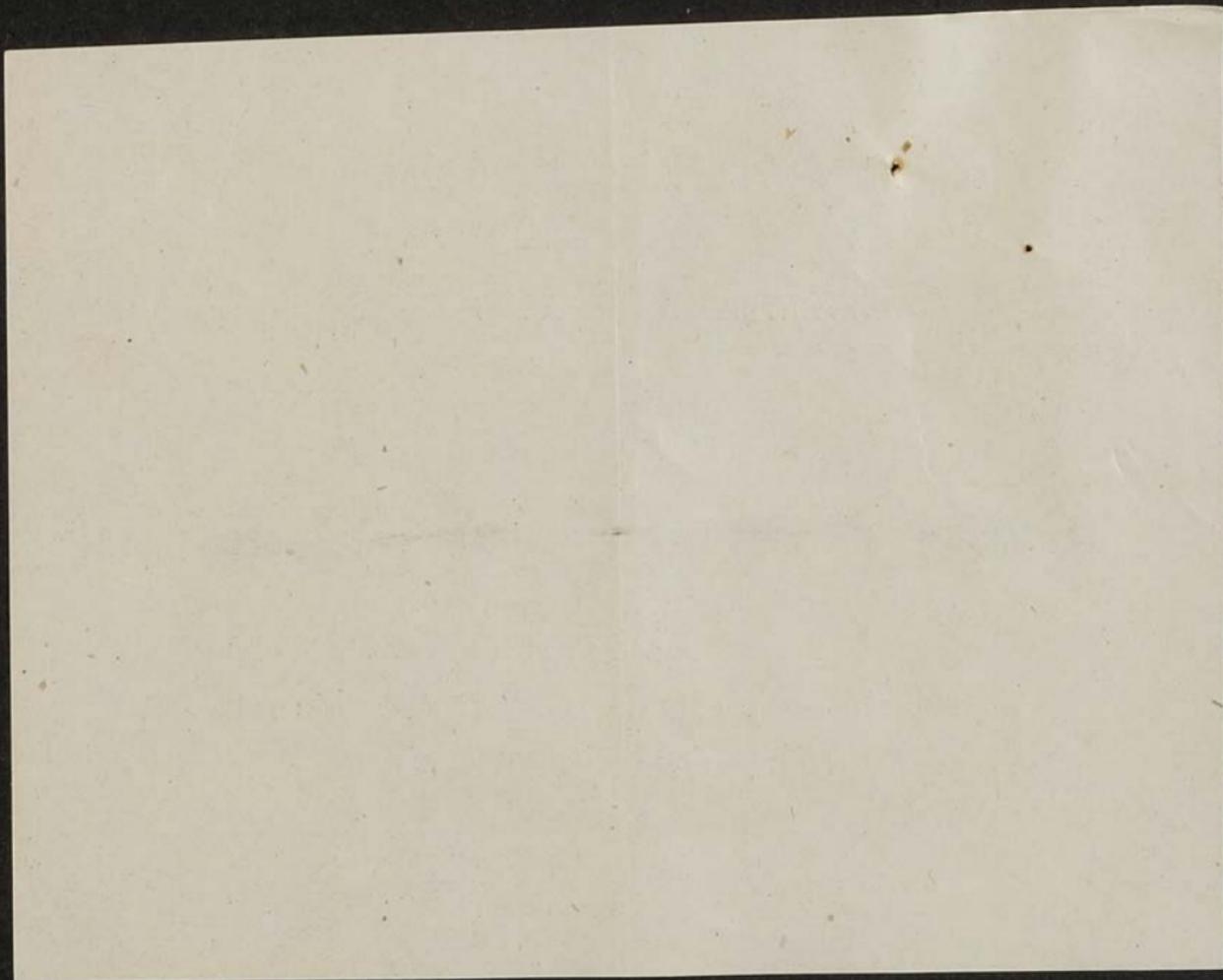
(DÉPARTEMENT DE CONSTANTINE)

*Paul Cuttoli*  
~~Paul CUTTOLI~~

Avocat

Président du Conseil Général  
Sénateur sortant

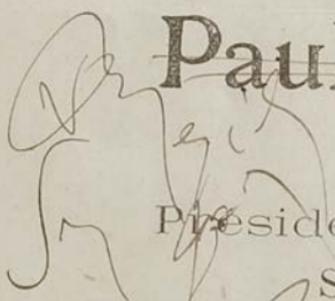
*Lucy*  
*Lucy*



Élections Sénatoriales du 6 Janvier 1924

(DÉPARTEMENT DE CONSTANTINE)

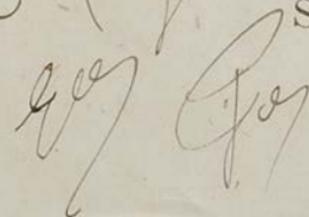
TENOUDJI

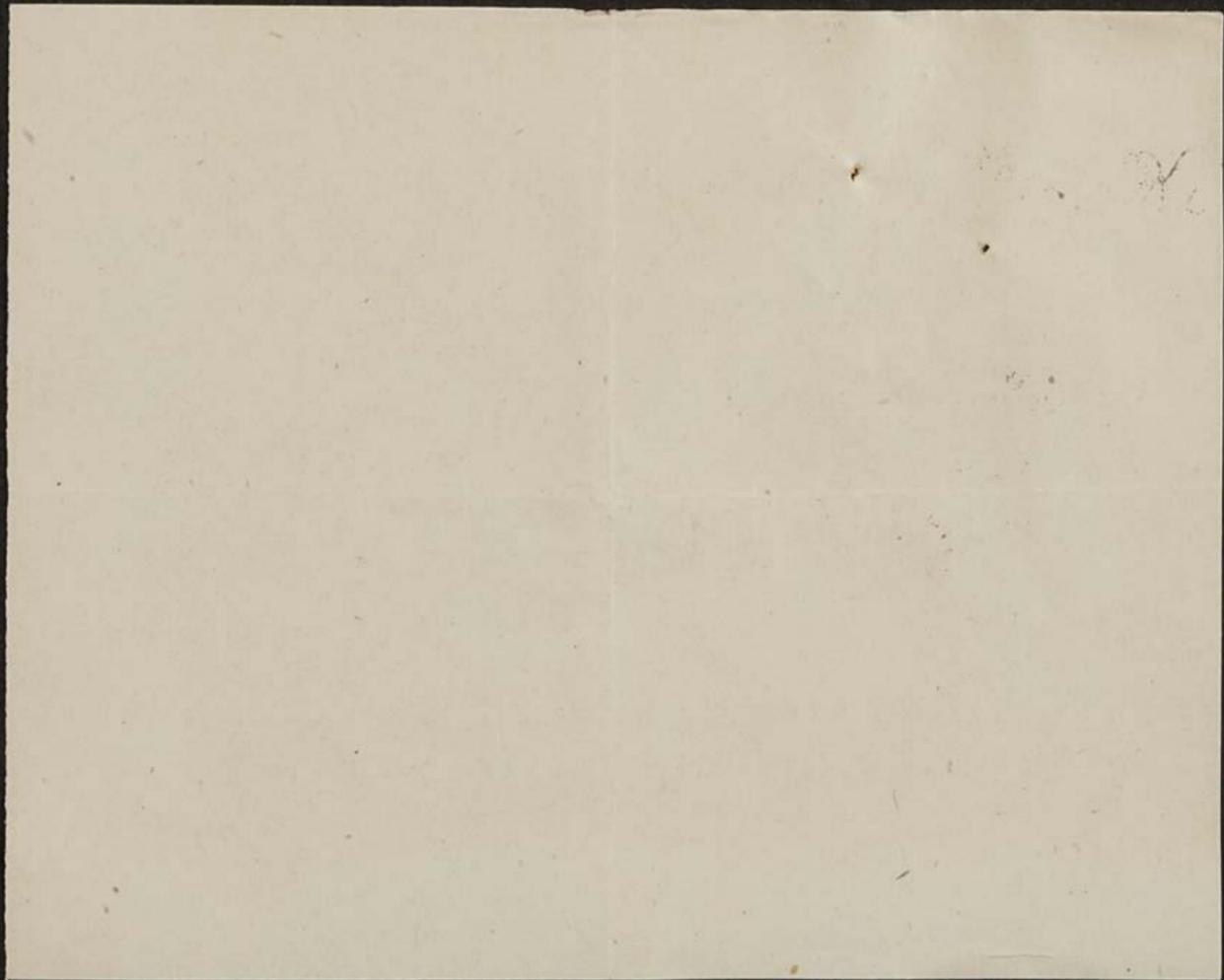
 Paul ~~CUTTOLI~~

Avocat

Président du Conseil Général

Sénateur sortant





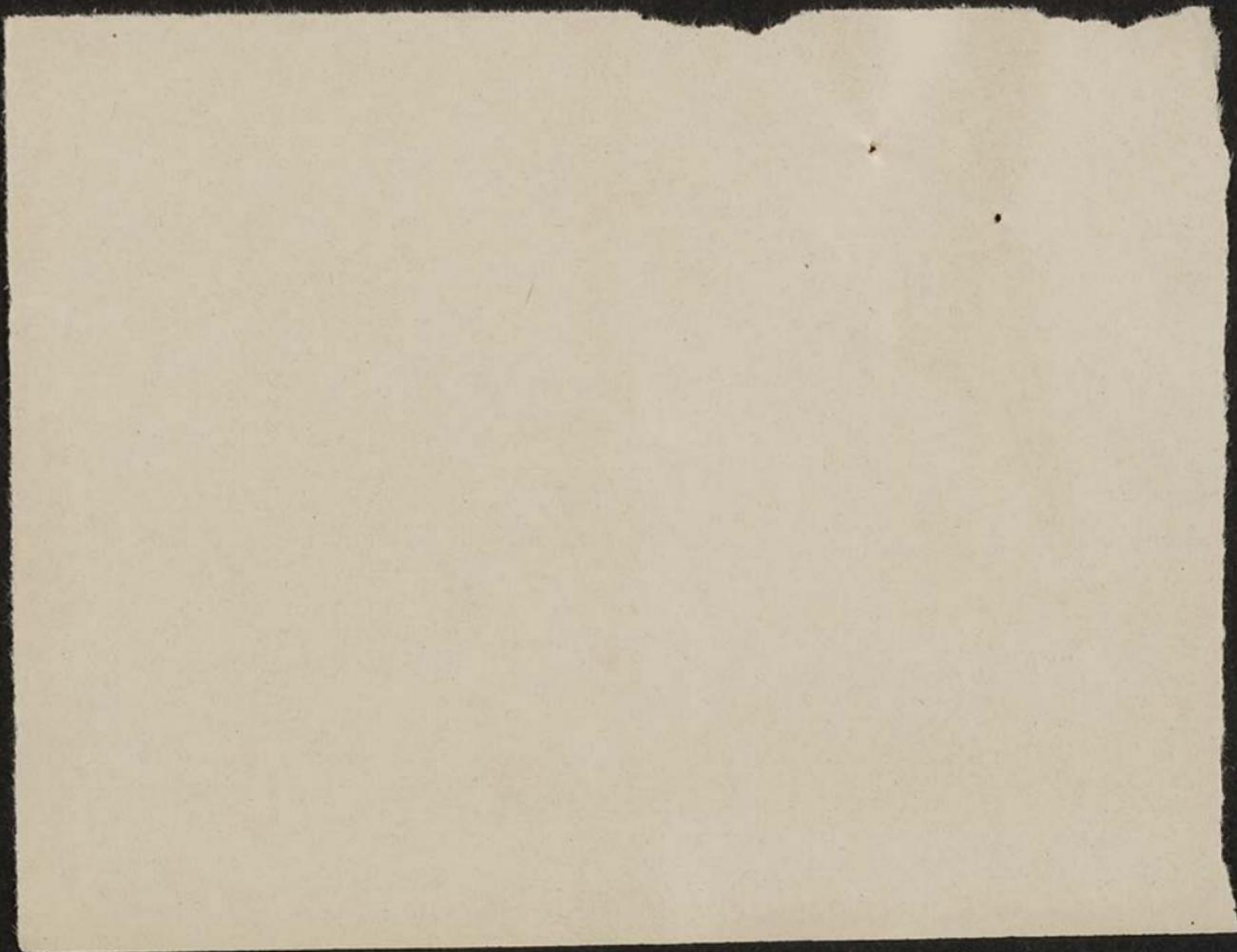
De Pit

Lucy

hit

Lucy

Lucy



















Ministère  
de l'Intérieur

République Française

Direction du Personnel  
de  
l'Administration Générale

2<sup>ème</sup> Bureau

Affaires Politiques

Paris, le 12 Janvier 1924

Monsieur le Président,

En vue de la vérification des pouvoirs de  
M. Cuttoli

élu Sénateur le 6 Janvier 1924  
dans le département de Constantine  
j'ai l'honneur de vous transmettre les documents  
ci-après désignés

1<sup>o</sup> Le tableau indiquant les résultats de  
l'élection des délégués et suppléants, dressé en  
exécution de l'art. 6 de la loi du 2 Août 1875;

2<sup>o</sup> La liste des électeurs sénatoriaux par ordre  
alphabétique, dressé en exécution de l'art. 9 de la  
même loi;

3<sup>o</sup> La liste d'émargement divisée en 2  
carnets distincts;

4<sup>o</sup> Les feuilles de pointage au nombre de . . . ;

5<sup>o</sup> Le procès-verbal des opérations électorales;

6<sup>o</sup> La notice du candidat — élu ;

Je vous serai reconnaissant, Monsieur le  
Président, de vouloir bien me faire accuser  
réception du présent envoi.

Agitez, Monsieur le Président,  
l'assurance de ma haute considération.

Pour le Ministre de l'Intérieur

P. Le Directeur du Personnel

et de l'Administration Générale,

Le Chef du Bureau des Affaires Politiques

Reulacast

Monsieur le Président du Sénat.

de

DÉPOUILLEMENT DES VOTES

de

CANDIDATS M *Cattoli Paul*

M.

M.

M.

M. *Cenouji*  
*(nul)*

M.

M.

M.

*Bulletins blancs -*

20											
40											
60											
80											
100											
120											
140											
160											
180											
200											
220											
240											
260											
280											
300											

Imp. D. BRAHAM, Constantine

*arrêté au chef de bureau deux cent quarante quatre*

*Cattoli Paul*

*Cattoli Paul*

MEMBRE DU SÉNAT.

Élu le 6 Janvier 1924.

(4<sup>e</sup> tour de scrutin.)

Nombre des électeurs inscrits . . . . .	<u>257</u>
Nombre des votants . . . . .	<u>252</u>
Nombre des suffrages exprimés . . . . .	<u>244</u>

CANDIDAT PROCLAMÉ.

Nom : Cuttoli

Prénoms : Paul

Qualification, profession, etc. : Senateur sortant. Avocat. Président du Conseil Général

Date de la naissance : 29 mai 1864

Nombre des suffrages obtenus par le candidat élu . . . . . 244

Les autres suffrages se sont répartis entre :

M. . . . .	<u>1</u>
M. . . . .	<u>1</u>
M. . . . .	<u>1</u>
M. . . . .	<u>1</u>
Divers, bulletins nuls ou vœux perdues. . . . .	<u>8</u>

TOTAL ÉGAL au nombre des bulletins trouvés dans l'urne . . . 252

85-366-1920. [7938]

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(MODÈLE N° 8.)

EXÉCUTION DES LOIS DES 2 AOÛT 1875, 9 DÉCEMBRE 1884, 29 JUILLET 1913 ET 31 MARS 1914.

PROCÈS-VERBAL des opérations du collège électoral réuni le *6 janvier 1924*,  
à *Constantine*, pour élire *un* sénateur.

(1) Nom et prénoms du président  
du collège. — Président ou vice-pré-  
sident ou juge le plus ancien.

L'an mil neuf cent *vingt-quatre*, le *six* du mois de *janvier*  
nous <sup>(1)</sup> *Dubet Président*  
du tribunal de première instance de *Constantine*, nous sommes  
rendu dans la salle d'*assises du Palais de Justice*.  
local désigné pour la réunion du collège électoral du département de *Constantine*  
convoqué en vertu du décret du *17 novembre 1923*  
à l'effet d'élire *un* sénateur.

Les portes de la salle ont été ouvertes à huit heures, heure légale, et les électeurs ont été immédiatement introduits.

Nous avons alors appelé à siéger au bureau, comme étant les deux plus âgés et les deux plus jeunes des électeurs présents, sachant lire et écrire :

M. *Gourleau Ernest* ( ), né le *27 septembre 1861*  
M. *Scantet Louis* ( ), né le *28 octobre 1866*  
M. *Giuli Joseph* ( ), né le *21 février 1876*  
M. *Paoli Jean* ( ), né le *6 février 1896*

Le bureau, ainsi constitué, a choisi pour secrétaire M. *Pietre François*  
( ), électeur.

Les pièces suivantes ont été déposées sur le bureau :

- 1° Le texte de la loi du 9 décembre 1884, portant modification aux lois sur l'organisation du Sénat et les élections des sénateurs;
- 2° Le texte de la loi organique du 2 août 1875, sur l'élection des sénateurs modifiée par la loi du 9 décembre 1884;
- 3° Le règlement d'administration publique du 26 décembre 1875, fixant le mode de paiement de l'indemnité de déplacement allouée aux délégués des conseils municipaux, ainsi qu'un exemplaire du tableau des distances;
- 4° Le texte du décret de convocation ci-dessus visé;
- 5° Le texte des décrets organique et réglementaire du 2 février 1852;
- 6° Le texte de la loi du 29 juillet 1913, ayant pour objet d'assurer le secret et la liberté du vote ainsi que la sincérité des opérations électorales modifiée par la loi du 31 mars 1914;
- 7° Les instructions ministérielles sur la tenue de l'assemblée électorale;
- 8° Le tableau indiquant les résultats de l'élection des délégués et des suppléants dressé en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875;
- 9° La liste des électeurs sénatoriaux par ordre alphabétique, dressée en exécution de l'article 9 de la même loi.

(1) Ce paragraphe devra être supprimé si le collège ne comprend pas au moins 200 électeurs.

Le bureau a ensuite réparti les électeurs, par ordre alphabétique, en sections de vote, de la manière suivante (1) :

1 <sup>re</sup> Section, de la lettre	A	à la lettre	L	—	257	électeurs.
2 <sup>e</sup> Section,	—	—	—	—	—	—
3 <sup>e</sup> Section,	—	—	—	—	—	—
4 <sup>e</sup> Section,	—	—	—	—	—	—
5 <sup>e</sup> Section,	—	—	—	—	—	—
6 <sup>e</sup> Section,	—	—	—	—	—	—
7 <sup>e</sup> Section,	—	—	—	—	—	—
8 <sup>e</sup> Section,	—	—	—	—	—	—
9 <sup>e</sup> Section,	—	—	—	—	—	—
10 <sup>e</sup> Section,	—	—	—	—	—	—

*Le collège électoral ne se composant que de deux cent cinquante sept électeurs le bureau ne les a pas répartis par sections et a opéré seul*

Des tables ont été installées dans la salle du vote pour chacune des sections.

Le bureau du collège a désigné comme présidents et scrutateurs (2) de ces sections les électeurs dont les noms suivent :

(2) Si plusieurs candidats ou plusieurs listes sont en présence, il leur est permis de désigner respectivement les scrutateurs, lesquels doivent être répartis également autant que possible par chaque table de dépouillement. Dans ce cas, les noms des électeurs proposés sont remis au président une heure avant la clôture du scrutin pour que la liste des scrutateurs par section puisse être établie avant le début du dépouillement.

(3) Indiquer le noms et prénoms des présidents et scrutateurs.

1 <sup>re</sup> SECTION . . . . .	{	Président . . . . .	M. (3) <i>Dutet</i>
		Scrutateurs . . . . .	M. <i>Gourleau Ernest</i>
			M. <i>Leautet Louis</i>
			M. <i>Fisch Joseph</i>
			M. <i>Paoli Jean</i>
			M.

2 <sup>e</sup> SECTION . . . . .	{	Président . . . . .	M.
		Scrutateurs . . . . .	M.
			M.
			M.
			M.

3 <sup>e</sup> SECTION . . . . .	{	Président . . . . .	M.
		Scrutateurs . . . . .	M.
			M.
			M.
			M.

4 <sup>e</sup> SECTION . . . . .	{	Président . . . . .	M.
		Scrutateurs . . . . .	M.
			M.
			M.
			M.

5 <sup>e</sup> SECTION . . . . .	{	Président . . . . .	M.
		Scrutateurs . . . . .	M.
			M.
			M.
			M.

	{	Président.....		M.
6 <sup>e</sup> SECTION....	}			M.
		Scrutateurs.....		M.
				M.
				M.
	{	Président.....		M.
7 <sup>e</sup> SECTION....	}			M.
		Scrutateurs.....		M.
				M.
				M.
	{	Président.....		M.
8 <sup>e</sup> SECTION....	}			M.
		Scrutateurs.....		M.
				M.
				M.
	{	Président.....		M.
9 <sup>e</sup> SECTION....	}			M.
		Scrutateurs.....		M.
				M.
				M.
	{	Président.....		M.
10 <sup>e</sup> SECTION...	}			M.
		Scrutateurs.....		M.
				M.
				M.

Le président du collège, après avoir rappelé que le nombre des sénateurs à élire est de *un*, a déclaré le scrutin ouvert.

Les électeurs se sont rendus, suivant l'ordre alphabétique de leurs noms, aux sections de vote qui leur étaient respectivement assignées.

Le président de chacune des sections avait préalablement ouvert la boîte de scrutin, munie de deux serrures dissemblables, et, après avoir constaté, en présence des électeurs, qu'elle ne renfermait aucun bulletin ni enveloppe, il avait remis une des clefs au plus âgé des scrutateurs et gardé l'autre.

Chacun des électeurs, après avoir fait constater son identité, a pris lui-même une enveloppe. Sans quitter la salle du scrutin, il s'est rendu isolément dans la partie de la salle aménagée pour le soustraire aux regards et a mis son bulletin sous l'enveloppe; il a fait ensuite reconnaître au président qu'il n'était porteur que d'une seule enveloppe; le président l'a reconnu sans toucher l'enveloppe que l'électeur a introduite lui-même dans l'urne.

Un des scrutateurs a constaté le vote de l'électeur sur la lettre de convocation que celui-ci lui a remise, soit au moyen d'une signature, soit au moyen de la déchirure d'un des coins de la lettre<sup>(1)</sup>.

Deux autres scrutateurs ont tenu les listes d'émargements qui avaient été mises, en double, à la disposition des bureaux de sections.

Les bureaux de sections n'ont admis à prendre part au scrutin que les électeurs portés sur la liste; lorsqu'un suppléant qui n'était pas personnellement inscrit s'est présenté,

(1) La constatation des votes pour les délégués et les suppléants doit toujours avoir lieu par une signature apposée au recto de la lettre de convocation.

ils en ont référé au bureau du collège, qui a décidé s'il devait être admis au lieu et place du délégué. Le nom du suppléant a, dans ce cas, été ajouté sur la liste en regard du nom du délégué, avec mention de la décision du bureau.

Trois membres au moins ont toujours été présents à chaque table de vote et au bureau du collège.

Le scrutin a été clos à douze heures, heure légale.

Les membres des bureaux de sections, après avoir arrêté les listes d'émargements et y avoir constaté, en toutes lettres, le nombre des votants, les ont remises, avec les boîtes de scrutin, au bureau du collège électoral.

Ce bureau a ouvert les boîtes une à une et a compté : 1° les enveloppes et 2° les bulletins trouvés sans enveloppe, en comparant le nombre des enveloppes avec celui des émargements.

Cette vérification a donné les résultats suivants :

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargement.	NOMBRE d'enveloppes trouvées dans l'urne.	NOMBRE de bulletins trouvés sans enveloppe.	NOMBRE D'ENVELOPPES	
				en plus des émargements.	en moins des émargements.
1 <sup>re</sup> Section.....	252	..	..	..	..
2 <sup>e</sup> Section.....					
3 <sup>e</sup> Section.....					
4 <sup>e</sup> Section.....					
5 <sup>e</sup> Section.....					
6 <sup>e</sup> Section.....					
7 <sup>e</sup> Section.....					
8 <sup>e</sup> Section.....					
9 <sup>e</sup> Section.....					
10 <sup>e</sup> Section.....					
TOTAUX.....	252	..	..	..	..

Les enveloppes contenues dans chaque boîte ont été ensuite remises aux bureaux de sections qui les avaient reçues; ils en ont opéré le dépouillement de la manière suivante :

A chaque table, un des scrutateurs a extrait le bulletin de chaque enveloppe et l'a passé déplié à un autre scrutateur; celui-ci l'a lu à haute voix. Deux autres scrutateurs ont inscrit simultanément les suffrages obtenus par les candidats sur des feuilles préparées à l'avance.

Les membres du bureau du collège et les présidents des sections ont surveillé l'opération sous les yeux des électeurs, les tables ayant été disposées de façon à ce que ceux-ci puissent circuler alentour.

Les enveloppes renfermant des bulletins blancs, les enveloppes sans bulletin, les enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante, les enveloppes dans lesquelles ou renfermant des bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître, les enveloppes non réglementaires, les enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur, les enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature, les enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature, ainsi que les enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des listes ou des noms différents n'ont pas été comptées dans le résultat du dépouillement. Elles ont été réservées pour être soumises à la décision du bureau du collège.

*Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.*

	NOMBRE D'ENVELOPPES trouvées dans les urnes.	NOMBRE DE BULLETINS trouvés sans enveloppe.	NOMBRE DES ENVELOPPES trouvées dans le dépouillement.	NOMBRE DES ENVELOPPES réservées avec leurs bulletins à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFRAGES ATTRIBUÉS À														
					M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.					
1 <sup>re</sup> Section . . . . .	257	"	"	244															
2 <sup>o</sup> Section . . . . .																			
3 <sup>o</sup> Section . . . . .																			
4 <sup>o</sup> Section . . . . .																			
5 <sup>o</sup> Section . . . . .																			
6 <sup>o</sup> Section . . . . .																			
7 <sup>o</sup> Section . . . . .																			
8 <sup>o</sup> Section . . . . .																			
9 <sup>o</sup> Section . . . . .																			
10 <sup>o</sup> Section . . . . .																			
TOTAUX . . . . .	257			244															

Les listes de pointage arrêtées et signées par le président et les scrutateurs des sections de vote ont été apportées avec tous les bulletins et enveloppes au bureau du collège.

Le bureau a ensuite statué sur les bulletins et enveloppes réservés et arrêté ainsi qu'il suit le résultat du scrutin :

Nombre d'électeurs inscrits . . . . . 257  
 Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargement . . . . . 252  
 Nombre d'enveloppes trouvées dans les urnes . . . . . 252

*Calcul de la majorité absolue.*

Nombre de votants<sup>(1)</sup> . . . . . 252

A DEDUIRE : Enveloppes renfermant des bulletins blancs; enveloppes sans bulletin; enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante; enveloppes dans lesquelles ou renfermant des bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître; enveloppes non réglementaires; enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur; enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature; enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature; enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des listes ou des noms différents; enveloppes renfermant des bulletins annulés pour d'autres motifs<sup>(2)</sup> . . . . . 8

RESTENT pour le chiffre des suffrages exprimés . . . . . 244

MAJORITÉ ABSOLUE<sup>(3)</sup> . . . . . 123

(1) Si le nombre des enveloppes trouvées dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre des votants le plus petit nombre.

(2) Ces bulletins et enveloppes doivent être contresignés et annexés avec indication de la cause de leur annexion, de même que les bulletins trouvés sans enveloppe.

En vue du jugement des élections, les bulletins et enveloppes dont l'annexion est prescrite devront être annexés, les premiers avec leurs enveloppes, les seconds avec leurs bulletins.

(3) Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

Ont obtenu (1) :

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M. <i>Cuttoli Paul</i>	<i>Deux cent quarante quatre</i>	<i>244</i>
M.		
Bulletins nuls (2) . . . . . <i>8</i> . . . . .		

(2) En indiquer la nature et les annexer contresignés.

Formule à modifier si aucun des candidats n'obtient au premier tour le nombre de voix nécessaire pour être élu.

Si, au contraire, l'élection est terminée au premier tour, ce qui suit, jusqu'à la clôture du procès-verbal, devra être supprimé.

M. (3) *Cuttoli Paul* ayant obtenu un nombre de voix égal au quart des électeurs inscrits et à la majorité absolue été proclamé sénateur .

Le président du collège a fait alors brûler les bulletins non contestés et leurs enveloppes après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

Observations, réclamations et décisions diverses du bureau.

*[Handwritten scribble]*

Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à quatorze heures, et qu'il serait procédé à un second tour de scrutin pour l'élection de sénateurs restant à nommer.

Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée, qui s'est séparée à heures.

*Le Président,*

*Les Membres du bureau,*

*Le Secrétaire,*

**2<sup>e</sup> TOUR DE SCRUTIN.**

Le même jour, à quatorze heures, heure légale, l'assemblée des électeurs s'est réunie pour la suite des opérations.

Le bureau du collège et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a été dit ci-dessus<sup>(1)</sup>.

(1) Si un ou plusieurs des membres du bureau ou des sections avaient été remplacés, il en serait fait mention ici.

Le scrutin est resté ouvert jusqu'à dix-sept heures, heure légale.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et ont donné les résultats suivants :

*Recensement des enveloppes et bulletins trouvés dans les urnes.*

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargement.	NOMBRE d'enveloppes trouvées dans l'urne.	NOMBRE de bulletins trouvés sans enveloppe.	NOMBRE D'ENVELOPPES	
				en plus des émargements.	en moins des émargements.
1 <sup>re</sup> Section.....					
2 <sup>e</sup> Section.....					
3 <sup>e</sup> Section.....					
4 <sup>e</sup> Section.....					
5 <sup>e</sup> Section.....					
6 <sup>e</sup> Section.....					
7 <sup>e</sup> Section.....					
8 <sup>e</sup> Section.....					
9 <sup>e</sup> Section.....					
10 <sup>e</sup> Section.....					
TOTAUX.....					

*Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.*

	NOMBRE D'ENVELOPPES trouvées dans les urnes.	NOMBRE DE BULLETINS trouvés sans enveloppe.	NOMBRE DES ENVELOPPES comptées dans le dépouillement.	NOMBRE DES ENVELOPPES réservées avec leurs bulletins à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À															
					M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.						
1 <sup>re</sup> Section .....																				
2 <sup>e</sup> Section .....																				
3 <sup>e</sup> Section .....																				
4 <sup>e</sup> Section .....																				
5 <sup>e</sup> Section .....																				
6 <sup>e</sup> Section .....																				
7 <sup>e</sup> Section .....																				
8 <sup>e</sup> Section .....																				
9 <sup>e</sup> Section .....																				
10 <sup>e</sup> Section .....																				
TOTAUX .....																				

*Recensement général fait par le bureau du collège après le jugement des bulletins  
et enveloppes réservés.*

Nombre d'électeurs inscrits.....

Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargement.....

Nombre d'enveloppes trouvées dans les urnes.....

*Calcul de la majorité absolue.*

Nombre de votants <sup>(1)</sup> .....

A DÉDUIRE : enveloppes renfermant des bulletins blancs; enveloppes sans bulletin; enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante; enveloppes dans lesquelles ou renfermant des bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître; enveloppes non réglementaires; enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur; enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature; enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature; enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des listes ou des noms différents, enveloppes renfermant des bulletins annulés pour d'autres motifs <sup>(2)</sup>.....

RESTENT pour le chiffre des suffrages exprimés.....

MAJORITÉ ABSOLUE <sup>(3)</sup>.....

(1) Si le nombre des enveloppes trouvées dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre des votants le plus petit nombre.

(2) Ces bulletins et enveloppes doivent être contresignés et annexés avec indication de la cause de leur annexion, de même que les bulletins trouvés sans enveloppe.

En vue du jugement des élections, les bulletins et enveloppes dont l'annexion est prescrite devront être annexés, les premiers avec leurs bulletins, les seconds avec leurs enveloppes.

(3) Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

Ont obtenu (1)

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M.		
Bulletins nuls (2).....		

(2) En indiquer la nature et les annexer contresignés.

(3) Formule à modifier si aucun des candidats n'obtient au second tour le nombre de voix nécessaire pour être élu. Si, au contraire, l'élection est terminée au second tour, ce qui suit, jusqu'à la clôture du procès-verbal, devra être supprimé.

M. (3) ayant obtenu un nombre de voix égal au quart des électeurs inscrits et à la majorité absolue été proclamé sénateur .

Le président du collège a fait alors brûler les bulletins non contestés et leurs enveloppes, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

*Observations, réclamations et décisions diverses du bureau.*

Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à dix-neuf heures, et qu'il serait procédé à un troisième tour de scrutin pour l'élection d sénateur restant à nommer.

Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée, qui s'est séparée à heures.

*Le Président,*

*Les Membres du bureau,*

*Le Secrétaire,*

**3<sup>e</sup> TOUR DE SCRUTIN.**

Le même jour, à dix-neuf heures, heure légale, l'assemblée des électeurs s'est réunie pour terminer les opérations.

Le bureau du collège et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a été dit ci-dessus<sup>(1)</sup>.

(1) Si un ou plusieurs des membres du bureau ou des sections avaient été remplacés, il en serait fait mention ici.

Le scrutin est resté ouvert jusqu'à vingt-deux heures, heure légale.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et ont donné les résultats suivants :

*Recensement des enveloppes et bulletins trouvés dans les urnes.*

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargement.	NOMBRE d'enveloppes trouvées dans l'urne.	NOMBRE de bulletins trouvés sans enveloppe.	NOMBRE D'ENVELOPPES	
				en plus des émargements.	en moins des émargements.
1 <sup>re</sup> Section .....					
2 <sup>e</sup> Section .....					
3 <sup>e</sup> Section .....					
4 <sup>e</sup> Section .....					
5 <sup>e</sup> Section .....					
6 <sup>e</sup> Section .....					
7 <sup>e</sup> Section .....					
8 <sup>e</sup> Section .....					
9 <sup>e</sup> Section .....					
10 <sup>e</sup> Section .....					
<b>TOTAUX .....</b>					



Le président du collège électoral a fait alors brûler les bulletins non contestés et leurs enveloppes, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

*Réclamations, observations et décisions diverses du bureau.*

*Méant*

Lecture a été donnée de la dernière partie du procès-verbal.

CLÔTURE DU PROCÈS-VERBAL.

L'opération terminée, le présent procès-verbal a été clos à 12 heures <sup>38</sup> heure légale, après avoir été rédigé en double exemplaire.

Le bureau y a annexé :

Sous le n° 1, le tableau des résultats de l'élection des délégués, dressé en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875;

Sous le n° 2, la liste électorale dressée en exécution de l'article 9 de la même loi;

Sous les n°s 3 à 4, les listes d'émargements en simple exemplaire, les doubles restant déposés, avec le duplicata du procès-verbal, au secrétariat de la préfecture;

Sous les n°s 5 à 6, les feuilles de pointage;

Sous les n°s 7 à 10, les enveloppes et bulletins nuls ou douteux dont le détail suit :

- Bulletins trouvés sans enveloppe. . . . .
- Enveloppes renfermant des bulletins blancs. . . . .
- Enveloppes sans bulletin. . . . .
- Enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante. . . . .
- Enveloppes dans lesquelles ou renfermant des bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître. . . . .
- Enveloppes non réglementaires. . . . .
- Enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur. . . . .
- Enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature. . . . .
- Enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature. . . . .
- Enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des listes ou des noms différents. . . . .
- Enveloppes annulées ou renfermant des bulletins annulés pour d'autres motifs. . . . .

8

Enfin, sous les n°s " à " , les réclamations ou pièces diverses dont le bureau a décidé l'annexion et dont le détail suit :

*Méant*

Le Président,

*[Signature]*

Le Secrétaire,

*[Signature]*

Les Membres du bureau,

*[Signatures]*

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

TABLEAU

INDIQUANT LES RÉSULTATS DE L'ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS ET DES SUPPLÉANTS,  
DRESSÉ EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 6 DE LA LOI DU 2 AOÛT 1875.

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- rages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont refusé ou accepté.	OBSERVATIONS.
<i>Arrondissement de Batna</i>					
<i>ain. El. Ksar</i>	<i>Frangolaacci, Théodore</i>	<i>a accepté</i>	<i>Blanc, Auguste</i>	<i>accepté</i>	
<i>ain. Zonta</i>	<i>Lorichi, Dominique</i>	<i>is</i>	<i>Vianina, Jacques</i>	<i>is</i>	
<i>Aurès</i>	<i>Capelletti, Jean-Baptiste</i>	<i>is</i>	<i>Barband, Ernest</i>	<i>is</i>	
	<i>Bocca, Louis</i>	<i>a accepté</i>			
	<i>Cavera, Jacques</i>	<i>is</i>			
<i>Batna</i>	<i>Duprean, Denis</i>	<i>is</i>	<i>Karouby, Messim</i>	<i>accepté</i>	
	<i>Lianetti, Théodore</i>		<i>Schroeder, Frédéric</i>	<i>is</i>	
	<i>Roux, Henri</i>				
	<i>Quedj, David</i>				
<i>Barikha</i>	<i>Rossi, Marcel</i>	<i>a accepté</i>	<i>Zivaco, Joseph</i>	<i>accepté</i>	
	<i>Lila, Paul</i>	<i>a accepté</i>			
<i>Belezma</i>	<i>David, Paul</i>	<i>is</i>	<i>Balazuc, Maurice</i>	<i>is</i>	
	<i>Brulebois, Jules</i>	<i>a accepté</i>			
<i>Biskra</i>	<i>Dufourq, Constant</i>	<i>is</i>	<i>M. Selati, Abraham</i>	<i>is</i>	
	<i>Maurin</i>	<i>a accepté</i>			
<i>Khenchela (L.E.)</i>	<i>Geyronel</i>	<i>is</i>	<i>El. Baz, Lion</i>	<i>is</i>	
<i>Khenchela (M)</i>	<i>Martin, Emile</i>	<i>a accepté</i>	<i>Tomasi, Joseph</i>	<i>is</i>	
<i>Lambèse</i>	<i>Genillon, Alcine</i>	<i>a accepté</i>	<i>Giner, Auguste</i>	<i>is</i>	
<i>Tonggourah (M)</i>	<i>Chazelles, Henri</i>	<i>a accepté</i>	<i>Reis, Frédéric</i>	<i>is</i>	
<i>Arrondissement de Bône</i>					
<i>ain. Motra</i>	<i>Chabredier</i>	<i>accepté</i>	<i>Béguelin, Alfred</i>	<i>accepté</i>	
<i>Barral</i>	<i>Serda, Joseph</i>	<i>is</i>	<i>Réal, Hugues</i>	<i>is</i>	

*E. S. r. P.*

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
( Arrondissement de Bône ( suite )					
Bône	Camin, Frédéric	accepté			
	Frassati, Pascal	id			
	Fiozi, Laurent	id			
	Zanca, Marcel	id			
	Ricoux, Numa	id			
	Serrimond, Auguste	id	Eubiana, Simon	accepté	
	Dumont, Georges	id	Bendo, Léon	id	
	Chaulet, Max	id	Vigo, Joseph	id	
	Schmidt, Alexandre	id			
	Marchis, Ferdinand	id			
Eparsier, François	id				
Galomba, Jean	id				
Bugeand	Maurer, Louis	accepté	Stoll, Louis	accepté	
Duisvies	Goggi, Benjamin	id	Muraccioli, Jean Paul	id	
Duzerville	Dalamb, Léon	id			
	Haenn, Jean-Baptiste	id	Borg, Charles	id	
Edough	Salze, André	id			
	Vergelot, Maurice	id	Shote, Jules	id	
Herbillon	Vial, Vincent	id			
	Buce, Adrien	id	Sebay, Victor	id	
	Maccioni, Thomas	id			
La calle (P.E.)	Dominici, Jacques	id			
	Vogliano, Louis	id	Soufiani D.	accepté	
	Zigliara, François	id	Vuoso, Michel	id	
	Stoto, Gaëtan	id			
La calle (M)	Jacomino, François	id			
	Armand, Antoine	id			
Mondovi	Armand, Antoine	id	Giba, Jean	accepté	
	Contant, Félix	id			
Morris	Albertini, Louis	id			
	Istria, Emile	id	Zamith, François	id	
Morris	Mus, Paul	id			
	Gruckler, Emile	id	Vernède, Paul	id	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
<i>Arrondissement de Bone (suite)</i>					
<i>Nechmeya</i>	<i>Wolmer, Valentin</i>	<i>accepté</i>	<i>Wolmer, Henri</i>	<i>accepté</i>	
<i>Senthièvre</i>	<i>Mayer, Jean</i>	<i>is</i>	<i>Mayer, Edouard</i>	<i>is</i>	
<i>Randon</i>	<i>Bruner, Armand</i>	<i>is</i>	<i>Baia, vicent</i>	<i>accepté</i>	
	<i>Seclier, Louis Michel</i>	<i>is</i>			
<i>Arrondissement de Bougie</i>					
<i>Akbon (S.E.)</i>	<i>Casanova, Jean Noël</i>	<i>accepté</i>	<i>Caillaud, Joseph</i>	<i>accepté</i>	
	<i>Banler, Emile</i>	<i>is</i>			
<i>Akbon (N)</i>	<i>Campes, Aimé</i>	<i>accepté</i>	<i>Amardeilh, Paul</i>	<i>accepté</i>	
	<i>Gérard, Hippolyte</i>	<i>accepté</i>			
<i>Bougie</i>	<i>Reymondet, René</i>	}	<i>Cortade, Charles</i>	<i>accepté</i>	
	<i>Benjamin, Raphaël</i>				
	<i>Marsault, Lazare</i>				
	<i>Curot, Abel</i>				
	<i>Dufour, Louis Charles</i>				
	<i>Attard, Auguste</i>				
	<i>Briol, Paul, Jean</i>				
	<i>Guedda, Gayeb</i>				
<i>Cherifa</i>	<i>Magne, Auguste</i>	<i>accepté</i>	<i>Georges, Marius</i>	<i>accepté</i>	
<i>Djidjelli (S.E.)</i>	<i>Rocchi, Athanase</i>	<i>accepté</i>	<i>Gujos, Léopold</i>	<i>accepté</i>	
	<i>Sabatier, François</i>	<i>is</i>			
	<i>Ricco, Baptiste</i>	<i>is</i>			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
<i>Arrondissement de Bougie (Suite)</i>					
<i>Duquesne</i>	<i>Grousset, Camille</i>	<i>accepté</i>	<i>Blanc, Léon</i>	<i>accepté</i>	
<i>El-Kseur</i>	<i>Verdin, Raoul</i>	}	<i>Bordat, Emile</i>	}	
<i>Guergoune</i>	<i>Mottaz, Jules</i>		<i>Liebaut, Raymond</i>		
<i>Oued-Amizour</i>	<i>Durbec, Antoine</i>		<i>Chouillon</i>		
<i>Oued-Marsa</i>	<i>Lousset, Jean</i>		<i>Giola, Maurice</i>		
<i>Soummam</i>	<i>Soum, Armand</i>		<i>Sarose, Louis</i>		
	<i>Rippoll, Antoine</i>				
<i>Strasbourg</i>	<i>Lervachon Marius</i>		<i>Forestier Valentin</i>		
<i>Taber</i>	<i>Lervier, Hilaire</i>		<i>Fraiseau, Etienne</i>		
<i>Arrondissement de Constantine</i>					
<i>aïn-abid</i>	<i>Hirtzmann Joseph</i>	<i>accepté</i>	<i>Georgeon François</i>	<i>accepté</i>	
<i>aïn-Beïda</i>	<i>Stilignès Charles</i>	}	<i>Nannia Aaron</i>	}	
	<i>El-Kaïn Salomon</i>				
<i>aïn-Kerma</i>	<i>Mourguès, Félix</i>		<i>Elmlinger Alfred</i>		
	<i>Jeanet, Louis</i>				
<i>aïn-Melila</i>	<i>Colonna, Louis</i>		<i>Grosjean, François</i>		
	<i>Boucourt, Henri</i>				
<i>aïn-Smaza</i>	<i>Momy, Maurice</i>		<i>Guinard, Fernand</i>		
<i>aïn-Zinn</i>	<i>Martin, Antoine</i>		<i>Lancione Albert</i>		
<i>Bizon</i>	<i>Jansen, Paul</i>	<i>Franchi, Jules</i>			
<i>Chateaudin (P.E.)</i>	<i>Nicolai Jean</i>	<i>Menotti, Antoine</i>			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
<i>arrondissement de Constantine (suite)</i>					
<i>Chatouaudun (M)</i>	<i>Zannettacci, Georges</i>	<i>accepté</i>	<i>Sandretto, Michel</i>	<i>accepté</i>	
<i>Condé-Smendou</i>	<i>Aubrun, Jules</i>	<i>;</i>	<i>Springinfeld, Georges</i>	<i>;</i>	
	<i>Guigon, Bernard</i>	<i>;</i>			
	<i>Barkatz, Emile</i>	<i>;</i>			
	<i>Marboni, Elie</i>	<i>;</i>			
	<i>Saloun, Mardochee</i>	<i>;</i>			
	<i>Nahon, Abraham, Adolphe</i>	<i>;</i>			
	<i>Savillat, Paul</i>	<i>;</i>	<i>Gérin, Louis, Jules</i>	<i>accepté</i>	
<i>Constantine</i>	<i>Bacquere, Alexandre</i>	<i>;</i>	<i>Morsby, Tarek</i>	<i>;</i>	
	<i>Gujol, Henri</i>	<i>;</i>	<i>Galibet, Adolphe, Auguste</i>	<i>;</i>	
	<i>Meschi, Albert</i>	<i>;</i>			
	<i>Morny, Eugène</i>	<i>;</i>			
	<i>Moulin, Raoul</i>	<i>;</i>			
	<i>Coretta, Thomas</i>	<i>;</i>			
	<i>Goucliau, Ernest, Frédéric</i>	<i>;</i>			
	<i>Robaine, Charles</i>	<i>;</i>			
	<i>Benos, Paul</i>	<i>;</i>			
<i>El-Milia</i>	<i>Costel, Auguste</i>	<i>accepté</i>	<i>Villon, Martin</i>	<i>accepté</i>	
<i>Fedj. M'Zala</i>	<i>Bernard, Jules</i>	<i>;</i>	<i>Cros, Cyprien</i>	<i>;</i>	
<i>Grarem</i>	<i>Trivol, Eloi</i>	<i>;</i>	<i>Gardien, Paul, Mathieu</i>	<i>;</i>	
<i>Guettar. El-Aïech</i>	<i>Cohen, Louis</i>	<i>;</i>	<i>Guieu, François</i>	<i>;</i>	
<i>Hamma</i>	<i>Geschwasz, Alphonse</i>	<i>;</i>	<i>Comtois, Alexandre</i>	<i>;</i>	
<i>K'broub</i>	<i>Delrien, Eugène</i>	<i>accepté</i>	<i>Sicard, Henri</i>	<i>accepté</i>	
	<i>Clarac, Paul</i>	<i>;</i>			
<i>La Meskhiana</i>	<i>Contuze, Henri</i>	<i>;</i>	<i>Orosco, François</i>	<i>;</i>	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
<i>Arrondissement de Constantine (suite)</i>					
<i>Mila</i>	<i>Giuli, Joseph</i>	<i>accepté</i>	<i>Mattei, Antoine</i>	<i>accepté</i>	
	<i>Blanc, Joseph</i>	}		<i>il</i>	
<i>Morsott</i>	<i>Dupuy, Louis</i>		<i>Renucci, Pierre</i>		
	<i>Bianco, Aurélien</i>				
<i>Oued-athmenia</i>	<i>Cavalié, Germain</i>		<i>Sarron, Evariste</i>		
<i>Oued-Seguin</i>	<i>Queyrel, Théophile</i>		<i>Delorme, Joseph</i>		
	<i>Mialon, Anguste</i>				
<i>Oued-Zenati</i>	<i>Oron, Baptiste</i>		<i>Lioue, Joseph</i>		
<i>Ouled-Rabmoun</i>	<i>Esquenez, Jules</i>		<i>Vallé, Modeste</i>		
	<i>Casanova, Albert</i>				
<i>Oum-El-Bouaghi</i>	<i>Halbedel, Paul</i>		<i>Malaterre, Justin</i>		
<i>Rénier</i>	<i>Versini, François</i>	<i>Moulin, Georges</i>			
<i>Rouffach</i>	<i>Frey, Louis</i>	<i>Lujol, Camille</i>			
	<i>Ganci, Angelo</i>				
<i>Sedrata</i>	<i>Sabadini, Jean</i>	<i>Rudmann Reinhardt</i>			
<i>Sidi-Merouan</i>	<i>Zannettacci, Antoine</i>	<i>Zannettacci Jean père</i>			
	<i>Boulenc, Louis</i>				
<i>Tébessa</i>	<i>Hilst, François</i>	<i>Fargues, Paul</i>			
	<i>Richard, Fernand</i>				
<i>Téraïa</i>	<i>Blasi, Jean</i>	<i>Antonini, Antoine</i>			
<i>Arrondissement de Guelma</i>					
<i>Clauzel</i>	<i>Sadeler Jean</i>	<i>accepté</i>	<i>Marchand, Louis</i>	<i>accepté</i>	
<i>Gallieni</i>	<i>Grangeon, Victor</i>	<i>il</i>	<i>Fanquaire, Eugène</i>	<i>il</i>	
<i>Guelmat-Bon-Sba</i>	<i>Chelacher, Pierre</i>		<i>Polmer, Georges</i>		

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- rages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
<i>Arrondissement de Guelma (suite)</i>					
<i>Guelma</i>	<i>Cotoni, Lucien</i>	<i>a accepté</i>			
	<i>Maubert, Donat</i>				
	<i>Séveno, Emile</i>		<i>Baroni, Jean-Baptiste</i>	<i>accepté</i>	
	<i>Champ, Marcel</i>		<i>Jouane, Gaston</i>	<i>is</i>	
	<i>Rossi Pierre</i>				
<i>Héliopolis</i>	<i>Krief Joseph</i>				
	<i>Genisson, François</i>	<i>accepté</i>	<i>Louydebat, Justin</i>	<i>accepté</i>	
<i>Kellermann</i>	<i>Buey, François</i>		<i>Hoch, Félix</i>		
<i>Millésimo</i>	<i>Hoch, Jean-Baptiste</i>				
<i>Oued-Cherf</i>	<i>Gerbanler, François</i>		<i>Charmaillaux Joseph</i>		
<i>Setif</i>	<i>Messerschmitt Philippe</i>		<i>Poupart, Emile</i>		
	<i>Armange, Albert</i>		<i>Chalvin, Edmond</i>		
<i>Sefia</i>	<i>Rancay, Léon</i>		<i>Vincens Joseph</i>		
	<i>Lavigne, Marin</i>				
<i>Souk-abras (E.E.)</i>	<i>Mellis, Celestin</i>	<i>accepté</i>			
	<i>Sultana, Salvator</i>				
	<i>Mesquiche, Jules</i>				
	<i>Loli, Antoine</i>		<i>Boubli, Léon</i>	<i>accepté</i>	
	<i>Sinibaldi, Roland</i>		<i>Lesbras, Jean-Auguste</i>	<i>is</i>	
	<i>Ronecker, Eugène</i>				
	<i>Malvesin, Séraphin</i>				
	<i>Clada, Elie (Docteur)</i>				
	<i>Grimaldi, Jean-Baptiste</i>				
	<i>Guenox, Philippe</i>	<i>accepté</i>		<i>Bosc, Firmin</i>	<i>accepté</i>
<i>Souk-abras (M)</i>	<i>Rancay, Adrien</i>	<i>is</i>			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.	
<i>Arrondissement de Philippesville</i>						
<i>Col. des Oliviers</i>	<i>Matte Hippolyte</i>	<i>accepté</i>	<i>Fenna Jean</i>	<i>accepté</i>		
<i>Collo (I.E.)</i>	<i>Custand, Lionce</i>	<i>id</i>	<i>Eyme Louis</i>	<i>is</i>		
	<i>Falcone, Gaetan</i>					
<i>Collo (M)</i>	<i>Caillat, Auguste</i>		<i>Branchier, Marius</i>	<i>is</i>		
	<i>Falec, Eugène</i>					
<i>El. arrouch</i>	<i>Jacquier, Hippolyte</i>		<i>Foudecave, Saverus</i>	<i>is</i>		
<i>Gastonville</i>	<i>Charanne, Charles</i>		<i>Hieber, Augustin</i>	<i>is</i>		
<i>Gastu</i>	<i>Breyssé Auguste</i>		<i>Vieville, Paul</i>	<i>is</i>		
<i>Jemmapes (I.E.)</i>	<i>d'Hespel, Hubert</i>		<i>Foillanth Camille</i>	<i>is</i>		
	<i>Mangion, Vincent</i>					
<i>Jemmapes (M)</i>	<i>Médale, Antoine</i>		<i>accepté</i>	<i>Bret, Jean</i>		<i>accepté</i>
	<i>Paoli, Jean</i>	<i>is</i>				
<i>Philippesville</i>	<i>Maurry, Joseph</i>	<i>accepté</i>	<i>Rivano, Louis</i>	<i>accepté</i>		
	<i>Pietri François</i>	<i>id</i>				
	<i>Lauzat, Henri</i>					
	<i>Angier, Louis</i>					
	<i>Gaima Louis</i>					
	<i>Canilleri, Paul, Georges</i>				<i>Ericox, Jean-Baptiste</i>	<i>is</i>
	<i>Liollenc, Georges</i>					
	<i>Gontard Louis</i>				<i>Sutter Valentin</i>	<i>is</i>
	<i>Oliva, Noël</i>					
	<i>Ghiringhelli Alexandre</i>					
<i>Chiriet, Alfred</i>						
<i>Romano, Marius</i>						

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
<b>Arrondissement de Philippeville (suite)</b>					
Robertville	Montacé, Eugène	accepté	Haderne, Pierre	accepté	
Saint-Charles	Roth, Jacob	il	Dandier, Alexandre	il	
Stoca	Albertini, Jean André	}	de Angelis, Jean	il	
	Graziano, Jacques				
<b>Arrondissement de Sétif.</b>					
Aïn-abessa	Barral, Julien	accepté	Robert, Lion	accepté	
Aïn Rona	Bunoz, Antoine	il	Fages, Alfred	il	
Aïn-Tagrout	Lancrazi, Sylvestre	}	Deybach, Alfred	}	
Ampère	Pizzavona, Alphonse				
Biban	Giamésini, Joseph	}	Liuelli, Antoine	}	
	Guilleminot, Victor				
Boudj-bou-aroudj	Lorcher, François	}	Comas, Jean	accepté	
	Loli, Jules Antoine				
Coligny	Chollet, Emile	il	Dahmen, Charles	accepté	
El-Douicia	Cros, Lucien	il	Piande, Lionce	il	
Gulmas	Giovoni, Leonard	il	Rochette, Louis	il	
Maâdid	Culley, Désiré	}	Bourgeand, Alfred	il	
	Champetier, Jean				
M'sila	Enigi, Francis	}	Athar, Messim	il	
	athar, Eliaou				

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
<i>Arrondissement de Sétif (suite)</i>					
<i>Richa</i>	<i>Togliuacci, Pierre</i>	<i>accepté</i>	<i>Conil, Charles</i>	<i>accepté</i>	
	<i>Loey-Garrot, Jacques</i>	<i>is</i>			
<i>Saint-arnaud</i>	<i>Gueyraud, Charles</i>	<i>is</i>	<i>Marzgia, Louis</i>	<i>is</i>	
	<i>Gairoard, Jules</i>	<i>is</i>			
<i>Sétif</i>	<i>Imberg, Charles</i>	<i>accepté</i>			
	<i>Gispoulon, Henry</i>	<i>is</i>			
	<i>Bessereau, Arsène</i>	<i>is</i>			
	<i>Girod, Eugène</i>	<i>is</i>			
	<i>Guedj, Raymond</i>	<i>is</i>	<i>Rocca, Emile</i>	<i>accepté</i>	
	<i>Dordron, Louis</i>	<i>is</i>	<i>Renard, Paul</i>	<i>is</i>	
	<i>Deluca, Edouard</i>	<i>is</i>			
	<i>Gasquini, Aimé</i>	<i>is</i>			
	<i>Morka, Messaoud</i>	<i>is</i>			
	<i>Sakitoun</i>	<i>de Marion, Gaja</i>	<i>accepté</i>	<i>Exiga, Elie</i>	<i>accepté</i>
<i>Bouchez, Antoine</i>		<i>is</i>			
<i>Cocquesville</i>	<i>Engaro, Pascal</i>	<i>is</i>	<i>Massa, Casimir</i>	<i>is</i>	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.

Le présent tableau dressé par nous, Préfet, sera déposé au secrétariat général de la préfecture, pour être communiqué à tout requérant.

A *Constantine*, le 28 décembre 1923.

*Le Préfet,*  
*J. Sarrailh*

## ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

## LISTE DES ÉLECTEURS SÉNATORIAUX

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE,

DRESSÉE EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 9 DE LA LOI DU 2 AOÛT 1875.

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS.
1	albertini, Louis	Délégué Mondovi		29 Mars 1861
2	albertini, Jean	- is - Hora		2 Juin 1874
3	arwange, Albert	- is - Petit		7 août 1878
4	arwand, Antoine	- is - Etalle M		2 Septembre 1870
5	atlan, Eliaon	- is - M'sila		12 Novembre 1876
6	attal, conseiller général	Conseiller général		28 juil. 1871
7	attard, Auguste	Délégué Bougie		25 octobre 1864
8	Aubrun, Jules	- is - Coudé-Sumidou		4 juil. 1871
9	Augier, Louis	- is - Philippville		4 février 1872
10	Bacquière Alexandre	- is - Constantine		11 Juin 1871
11	Barkatz, Emile	- is - Constantine		3 juil. 1868
12	Barral, Julien	- is - Ain-Abessa		13 juil. 1870
13	Barris du Genboer	Conseiller général		20 juil. 1874
14	Banler, Emile	Délégué atbou (P.S.)		13 juillet 1861
15	Bel, Auguste	Conseiller général		4 août 1877

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
16	Benejean, Raphaël	Délégué Bougie		16 <del>juin</del> 1855
17	Benos, Paul	Comstantine		14 mars 1876
18	Bernard Jules	Fadj. m'zala		19 juillet 1867
19	Bessereau Arsène	Sidif		19 mars 1880
20	Bianco, antilien	Morsott		13 juin 1886
21	Blanc Joseph	Morsott		11 avril 1864
22	Blasi Jean	Zeraia		1 <sup>er</sup> Janvier 1860
23	Bocca Louis	Bahua		8 juillet 1872
24	Boncourt Henri	ain. m'la		15 avril 1881
25	Bouchet Antoine	lakitoun		17 Janvier 1864
26	Boulenc Louis	Li'betta (p. s.)		24 juillet 1856
27	Bourceret, Eugène	Conseiller Général		16 mars 1877
28	Breyse Anguste	Délégué Gastie		13 Janvier 1879
29	Briol Paul	Bougie		24 février 1885
30	Brulebois Jules	Biskra		29 juillet 1850
31	Brunet Armand	Randoy		21 <del>juin</del> 1870
32	Buey François	Héliopolis		5 <del>juin</del> 1877
33	Buroz, Antoine	ain. Roua		24 <del>juin</del> 1864

Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS.
34	Bure andrien	Délégué Herbilly		8 octobre 1858
35	Caillat auguste	Collo M		27 août 1856
36	Caillier Paul	Philippville		1 <sup>er</sup> juil 1894
37	Capaletti Jean Baptiste	Auris		10 juil 1875
38	Carrat, Horace	Conseiller Général		29 mai 1869
39	Casanova Jean Noël	Délégué atton (p.e)		21 juil 1855
40	Casanova albert	atton El Bouaghi		9 avril 1871
41	Causery aini	atton (m)		13 juil 1871
42	Cavin Frédéric	Bône		28 mai 1863
43	Cavalié Germain	Oud Athmina		2 juil 1878
44	Cazenave Edmond	Conseiller Général		9 juillet 1886
45	Chabredier François	Délégué au Mokra		26 juil 1864
46	Champ Marcel	Guelma		19 août 1892
47	Champetier Jean	Moadid		31 juillet 1871
48	Chaulet Max	Bône		9 mars 1881
49	Chavannes Charles	Jastouville		13 juin 1871
50	Chazelles Henri	Bouggourt		2 juillet 1877
51	Chollet Emile	Coligny		6 juin 1857

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS.
52	Clada Elie	Délégué Sans-ahras		10 juil. 1846
53	Clarac Paul	et Khroub		15 août 1884
54	Cohet Louis	Guelma El Aich		17 mai 1876
55	Colonna Louis	dit-Milila		20 octobre 1862
56	Cotoni Lucien	Guelma		4 janvier 1859
57	Coutant Felix	La Calle (M)		9 juillet 1860
58	Couture Henri	La Mestliana		31 juillet 1870
59	Cros Lucien	El curicia		25 janvier 1881
60	Cullet Désiré	Mâadid		11 juil. 1881
61	Curot Abel	Bougie		6 janvier 1878
62	Custaud Léon	Collo (p.e)		6 mars 1852
63	Cuttoli Paul	Conseiller Général		29 mai 1864
64	Cuttoli Jules	Conseiller Général		23 juil. 1871
65	Cusin Pierre	Conseiller Général		9 juil. 1890
66	Dalant Lion	Délégué Dugerville		7 mars 1870
67	David Paul	et Belizma		16 mars 1874
68	Delrien Eugène	Khroub		14 juillet 1871
69	Deluca Edouard	Sitif		27 février 1877

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
70	de Marion de Gaja (deur)	Délégué Bakitount		9 février 1873
71	Deyron Lion	Conseiller général		en 1874
72	d'Hespel Hubert	Délégué Jummahu (p.e.)		26 juillet 1880
73	d'Olivier René	Conseiller général		13 avril 1873
74	Dominici Jacques	Délégué La Calle (p.e.)		19 mars 1860
75	Dordron Louis	id. Selif		27 avril 1873
76	Dubois Lion	Conseiller général		10 mai 1874
77	Dufour Charles	Délégué Bougie		20 juillet 1854
78	Dufour Constant	id. Biskra		24 octobre 1886
79	Dumouy Georges	id. Bone		24 juillet 1884
80	Duprat Denis	id. Batna		9 octobre 1855
81	Dupuy Louis	id. Morcott		13 X <sup>bu</sup> 1878
82	Durbee Antoine	id. Oued. Amizour		18 avril 1866
83	Dussait Sergine	Conseiller général		6 novembre 1867
84	Ehrbacher Pierre	Délégué Guelat Bou Sba		23 juillet 1882
85	El Kaïm Salomon	id. Ain-Baida		27 juillet 1863
86	Eparvier François	id. Bone		28 mai 1877
87	Faleone Gaetan	id. Collo (p.e.)		26 avril 1878

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
88	Falet Eugène	Délégué Collo (m.)		12 juillet 1882
89	Faure Gratien	Conseiller Général		19 <sup>h</sup> 1885
90	Fiori Laurent	Délégué Bone		9 avril 1854
91	Frangolacci Ebedore	am. St. Kar		18 février 1885
92	Frassati Pascal	Bone		11 mars 1865
93	Frey Louis	Rouffach		21 <sup>h</sup> 1862
94	Gairoard Jules	St. Amant		13 août 1868
95	Gassiot Calaboy <sup>onésime</sup>	Conseiller Général		16 février 1881
96	Gaucci angelo	Délégué Sidrata		17 <sup>h</sup> 1889
97	Gémillon alaine	- j - Lambise		18 <sup>h</sup> 1873
98	Gémisson François	Héliopolis		1 <sup>er</sup> janvier 1878
99	Gérard Hippolyte	Bougie		3 octobre 1873
100	Gerbaulet François	Milésimo		30 <sup>h</sup> 1871
101	Geschwasz alphonse	Hamma		4 <sup>h</sup> 1854
102	Ghiringhelli alexandre	Philippeville		14 février 1878
103	Giamvisini Joseph	Biban		18 Mai 1877
104	Giovoni Leonard	Eulmas		29 <sup>h</sup> 1855
105	Gipsoulou Henry	Sidif		10 <sup>h</sup> 1879

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
106	Girard Eugène	Délégué Sétif		30 janvier 1874
107	Goussolin Édouard	Conseiller Général		16 9 <sup>bre</sup> 1868
108	Goutard Louis	Délégué Philippeville		14 juillet 1894
109	Goucliau Ernest	il Constantine		27 7 <sup>bre</sup> 1861
110	Granjou Victor	Gallieni		7 8 <sup>bre</sup> 1860
111	Graziano Jacques	Stora		22 8 <sup>bre</sup> 1860
112	Grima Louis	Philippeville		20 8 <sup>bre</sup> 1886
113	Grimaldi J. B.	Souk-ahrad (p.e.)		5 mars 1862
114	Grousset Camille	Duquesne		16 juin 1895
115	Grueter Emile	Morris		11 janvier 1870
116	Guedda Saïeb	Bougie		le 1869
117	Guedj David	Batna		24 octobre 1871
118	Guedj Raymond	Sétif		17 janvier 1872
119	Guenot Philippe	Souk-ahrad (M)		16 janvier 1860
120	Gueyraud Charles	St-arnaud		17 janvier 1872
121	Guigon Bernard	Constantine		20 août 1867
122	Güili Joseph	Mila		21 janvier 1876
123	Hacem J. B.	Duzerville		10 octobre 1872

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
124	Halbedel Paul	Délégué am El Bouaghi		15 X <sup>bu</sup> = 1871
125	Hils François	il bibissa p.e.		22 avril 1867
126	Hirtzmann Joseph	ain-abid		14 X <sup>bu</sup> 1875
127	Imbert Charles	Sitif		28 7 <sup>bu</sup> 1880
128	Istria Emile	Moudoni		12 Janvier 1892
129	Jacomino François	La calle p.e.		18 9 <sup>bu</sup> 1884
130	Jacquier Hippolyte	El arouch		31 octobre 1864
131	Jansen Paul	Bizot		24 octobre 1865
132	Jeantex Louis	ain-Kerma		28 octobre 1886
133	Koch J. B.	Kellermann		27 juin 1863
134	Krief Joseph	Guelma		14 juillet 1875
135	Laquener Jules	Ouled-Rahmoun		9 8 <sup>bu</sup> 1879
136	Laloun Mardochee	Constantine		18 avril 1881
137	Lanzat Henri	Philippeville		8 avril 1864
138	Lavie Marcel	Conseiller Général		27 7 <sup>bu</sup> 1863
139	Larigue Marius	Délégué La Sifia		20 juillet 1884
140	Lavillat Paul	il Constantine		17 7 <sup>bu</sup> 1877
141	Leclerc Louis	Randoy		27 juillet 1863

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de...)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
142	Lora Joachim	Conseiller Général		11 mars 1861
143	Lovich Dominique	Délégué àin-bouta		17 janvier 1865
144	Engaro Pascal	if Bouquerville		8 mars 1880
145	Enigi François	M'sila		17 7 <sup>bre</sup> 1877
146	Maccioni Thomas	La Calle p.e.		1 <sup>er</sup> 7 <sup>bre</sup> 1874
147	Maglioli François	Conseiller Général		27 mars 1877
148	Maqué Auguste	Délégué Chetfa		26 février 1855
149	Malvesin Séraphin	if Bouahat p.e.		12 7 <sup>bre</sup> 1884
150	Maugion Vincent	Jummapes p.e.		23 août 1861
151	Marchis Ferdinand	Bône		31 août 1851
152	Marsault Lazare	Bougie		20 octobre 1853
153	Martin Antoine	ain-buin		3 janvier 1856
154	Martin Emile	Khenchela M		2 7 <sup>bre</sup> 1882
155	Motte Hippolyte	Coldes Oliviers		15 avril 1873
156	Mouberx Donat	Guelma		29 juillet 1876
157	Maurer Louis	Bugeaud		19 octob. 1862
158	Maurin	Khenchela p.e.		18 avril 1877
159	Mauvy Joseph	Philippeville		10 7 <sup>bre</sup> 1855

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
160	Mayer Jean	Délégué Penthièvre		7 octobre 1877
161	Médale Antoine	id. Jemmapes (m.)		5 janvier 1865
162	Mellis Célestin	id. Saux-chaux p.e.		4 8 <sup>bre</sup> 1878
163	Meschi Albert	id. Constantine		7 juillet 1887
164	Mesquich Jules	id. Saux-chaux p.e.		7 7 <sup>bre</sup> 1877
165	Messerschmitt Philippe	id. Oued-cherf		3 x <sup>bre</sup> 1870
166	Meyer Eugène	Conseiller Général		10 x <sup>bre</sup> 1883
167	Mialon Auguste	Délégué Oued-Zmati		9 mars 1877
168	Mokha Messaoud	id. Sétif		12 janvier 1873
169	Momy Eugène	id. Constantine		24 7 <sup>bre</sup> 1857
170	Momy Maurice	id. Ain-Smara		8 x <sup>bre</sup> 1885
171	Montacé Eugène	id. Robertville		7 février 1881
172	Morinand Emile	Conseiller Général. Député		17 février 1865
173	Mottaz Jules	Délégué Guegour		4 janvier 1853
174	Moulin Raoul	id. Constantine		15 janvier 1887
175	Mourguès Félix	id. Ain-Béida		30 9 <sup>bre</sup> 1861
176	Mus Paul	id. Morris		10 Décembre 1866
177	Stahon Abraham	id. Constantine		24 9 <sup>bre</sup> 1877

Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
178	Marboni Elie	Délégué Constantine		28 Juin 1863
179	Nicolai Jean	id Chateaudun p.e.		3 octob. 1875
180	Moto Gaëtan	id La Calle p.e.		21 X <sup>br</sup> 1885
181	Oliva Noël	id Philippville		3 avril 1878
182	Oren Baptiste	id Oued Zenati		21 Juin 1874
183	Palomba Jean	id Bone		23 gl <sup>br</sup> 1868
184	Laverazi Sylvestre	id Ain Tagrouit		27 Juillet 1885
185	Lanisse Louis	Conseiller Général		5 Juin 1863
186	Lantaloni	Conseiller Général		19 août 1884
187	Laoli Jean	Délégué Jummages (m.)		6 février 1896
188	Lasquini	id Sétif		17 X <sup>br</sup> 1886
189	Lasserieu Octave	Conseiller Général		20 gl <sup>br</sup> 1867
190	Lerrachon Marius	Délégué Strasbourg		11 gl <sup>br</sup> 1884
191	Lerreimond Auguste	id Bone		22 mars 1870
192	Lerrier Hilaire	id Baber		2 gl <sup>br</sup> 1860
193	Lerrin Louis	Conseiller Général		11 X <sup>br</sup> 1871
194	Létrolacci Felix	Conseiller Général		6 février 1859
195	Leyconel	Délégué Khouchla p.e.		22 avril 1867

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS.
196	Gianelli Théodore	Délégué Batna		10 octobre 1880
197	Lietri François	il Philippinille		9 Janvier 1867
198	Piba Paul	il Belezma		15 mai 1866
199	Piolleuc Georges	il Philippinille		31 août 1877
200	Loey Garot Georges	il Rirha		28 octobre 1862
201	Loggi Benjamin	il Durivier		20 <sup>bre</sup> 1854
202	Loli Antoine	il Souk. ahnas p.c.		22 Juillet 1870
203	Loli Jules	il Bord. b. arrividj		9 février 1896
204	Lorcher François	il Bord. b. arrividj		5 Janvier 1864
205	Postal Auguste	il El. Milia		5 février 1883
206	Ponsset Jean	il Oued. Marsa		10 octobre 1892
207	Pujol Henri	il Constantine		5 mai 1873
208	Queyrel Théophile	il Oued. Seguin		6 août 1865
209	Quintard Paul	Conseiller Général		7 <sup>bre</sup> 1871
210	Rancay Léon	Délégué La Sofia		6 avril 1865
211	Rancay Adrien	il Souk. ahnas m.		15 février 1884
212	Recco Baptiste	il Djijilli p.c.		30 <sup>bre</sup> 1856
213	Reymondet René	il Bougie		9 <sup>bre</sup> 1879

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
214	Richard Fernand	Délégué	Beibetta p.e.	le 1888
215	Ricoux Anna	ul	Bône	8 x <sup>bu</sup> 1882
216	Ripoll Antoine		Soummam	6 mars 1865
217	Robaine		Constantine	23 février 1865
218	Rocchi Athanase		Djijelli p.e.	4 mars 1850
219	Romano Marins		Philippville	16 juin 1891
220	Roucker Eugene		Souk. ahra p.e.	12 7 <sup>bu</sup> 1870
221	Rossi Marcel		Barika	15 octob. 1875
222	Rossi Pierre		Guelma	4 9 <sup>bu</sup> 1888
223	Roth Jacob		St Charles	14 mai 1883
224	Roux Henri		Bahua	14 octob. 1861
225	Sabadini Jean		Sedrata	26 juin 1889
226	Sabatier François		Djijelli p.e.	12 9 <sup>bu</sup> 1871
227	Sadeler Jean		Clauzel	18 oct. 1856
228	Salze André		Edough	22 x <sup>bu</sup> 1882
229	Schmitt, Alexandre		Bône	4 x <sup>bu</sup> 1876
230	Serda Joseph		Barral	7 mai 1889
231	Sévino Emile		Guelma	1 <sup>er</sup> février 1886

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.	OBSERVATIONS.
232	Sider Lucien	Conseiller Général		29 mars 1866
233	Sinibaldi Roland	Délégué Soukhras p.e.		4 août 1885
234	Soum Annand	il Soumman		2 mars 1870
235	Sultana Salvator	Soukhras p.e.		7 avril 1877
236	Tavera Jacques	Batna		1 <sup>er</sup> mars 1865
237	Thiriet Alfred	Philippville		22 janvier 1878
238	Thomas Eugène	Conseiller Général		16 juin 1872
239	Thomson Gaston	Député		janvier 1848
240	Tivol Eloi	Délégué Grarem		10 <del>7</del> <sup>2</sup> 1864
241	Toretta Thomas	il Constantine		3 juillet 1872
242	Talle Jules	Conseiller Général		26 avril 1874
243	Tallet Eugène	Conseiller Général		24 avril 1869
244	Verdin Raoul	Délégué El Ksour		16 août 1886
245	Vergelot Maurice	il Edough		31 août 1883
246	Versini François	Rouier		4 janvier 1869
247	Vial Vincent	Herbillon		28 <del>x</del> <sup>le</sup> 1880
248	Vizzavona Alphonse	Ampère		5 juin 1874
249	Vollmer Valentin	Neckmusa		10 juillet 1879

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS.
250	Voglimacci Pierre	Délégué Rirha		12 7 <sup>bre</sup> 1869
251	Vogliuso Louis	La Calle p.e.		13 janvier 1878
252	Vuillemeyx Victor	Brig. b. arriouj		14 avril 1876
253	Willigens Charles	dir. Beida		8 mai 1877
254	Zanca Marcel	Bône		août 1871
255	Zannettacci Antoine	Sidi Merouan		22 août 1880
256	Zannettacci Georges	Chateaudun (M)		4 octob. 1882
257	Zigliara François	La Calle p.e.		28 mai 1877

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS.

La présente liste des électeurs sénatoriaux dressée par nous, Préfet, sera déposée au secrétariat général de la préfecture, pour être communiquée à tout requérant.

A *Constantin*, le *28 décembre 1923*.

*Le Préfet*  
*J. B...*

DÉPARTEMENT

de *Constantine*

MODÈLE N° 7.

*1924*

## ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

### LISTE D'ÉMARGEMENT

DU BUREAU DE VOTE.

(N°s à DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le \_\_\_\_\_ et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3<sup>e</sup> colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3<sup>e</sup> colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter aux lieu et place des délégués.

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
1	Albertini Louis Belgique		h			
2	Albertini Jean Belgique		h			
3	Armande Albert Belgique		h			
4	Arnaud Antoine Belgique		h			
5	Arthur Eliezer Belgique		h			
6	Attal Conseiller général		h			
7	Attard Auguste Belgique		h			
8	Aubrun Jules Belgique		h			
9	Augier Louis Belgique		h			
10	Bacquere Albert Belgique		h			
11	Bartholz Emile Belgique		h			
12	Barral Julien Belgique		h			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le Délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
13	Barris du Penher Conseiller général		h			
14	Bauler Emile Belgique		h			
15	Bel Auguste Conseiller général		h			
16	Benejean Raphael Belgique		h			
17	Benos Paul Belgique		h			
18	Bernard Jules Belgique		h			
19	Bessereau Arsime Belgique		h			
20	Bianco Aurelien Belgique		h			
21	Blanc Joseph Belgique		h			
22	Blasi Jean Belgique		h			
23	Bocca Louis Belgique		h			
24	Boncourt Henri Belgique		h			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le Délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
25	Bouchet Antoine Belgique		h			
26	Boulenc Louis Belgique		h			
27	Bourceret Eugène Conseiller général		h			
28	Breyse Auguste Belgique		h			
29	Briol Paul Belgique		h			
30	Bullebois Jules Belgique	Melaki Abraham	h			
31	Brunet Ammond Belgique		h			
32	Buey Francis Belgique		h			
33	Bunoz Antoine Belgique		h			
34	Bure Adrien Belgique		h			
35	Caillat Auguste Belgique		h			
36	Carnillier Paul Belgique		h			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le Délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
37	Capaletti J.B. Belgique		h			
38	Carrat Horace Conseiller général		h			
39	Casanova Jean Belgique		h			
40	Casanova Albert Belgique		h			
41	Campert Aimé Belgique		h			
42	Cauvin Fabrice Belgique		h			
43	Cavalié Germain Belgique		h			
44	Cazenave Edmond Conseiller général		h			
45	Chabrethier Julien Belgique		h			
46	Champ Marcel Belgique		h			
47	Champetier Jean Belgique		h			
48	Chaulet Max Belgique		h			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le Délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
49	Chavannes Charles Belgique		h			
50	Chazelles Henri Belgique		h			
51	Chollet Emile Belgique		h			
52	Choctot Jhi Belgique		h			
53	Clarac Louis Belgique		h			
54	Cohet Louis Belgique		h			
55	Colonna Louis Belgique		h			
56	Cotoni Lucien Belgique		h			
57	Coutant Felix Belgique		h			
58	Couture Henri Belgique		h			
59	Cros Lucien Belgique		h			
60	Cuillet Désiré Belgique		h			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le Délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
61	Curot Abel Belgique		h			
62	Custant Léon Belgique		h			
63	Cuttoli Paul Sénateur Conseiller général		h			
64	Cuttoli Paul Conseiller général		h			
65	Cusin Pierre Conseiller général		h			
66	Delaunt Louis Belgique		h			
67	David Paul Conseiller général		h			
68	Debrien Eugène Belgique		h			
69	Deluca Edmond Belgique		h			
70	De Marion de Gaspé Belgique	Lyiga bli	h			
71	Deyron Louis Conseiller général	(excuse)	/			
72	d'Hespel Hubert Belgique		h			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le Délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
73	d'Oliver Conseiller général		h			
74	Dominici Georges Délégué		h			
75	Dordron Louis Délégué		h			
76	Dubois Conseiller général	(excusé)	/			
77	Dufour Charles Délégué		h			
78	Dufour Constant Délégué		h			
79	Dumont Georges Délégué		h			
80	Duprat Denis Délégué		h			
81	Dupuy Louis Délégué		h			
82	Durbec Antoine Délégué		h			
83	Dussaux Conseiller général		h			
84	Ehrbacher Pierre Délégué		h			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le Délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
85	El Kaïm Saboun Belgique		h			
86	Eparvier Francis Belgique		h			
87	Falcone Gustave Belgique		h			
88	Falet Eugène Belgique		h			
89	Faure Gabriel Conseiller général		h			
90	Fiori Laurent Belgique		h			
91	Frangolacci Théodore Belgique		h			
92	Frassati Constant Belgique		h			
93	Frey Louis Belgique		h			
94	Gairvard Jules Belgique		h			
95	Gassiot Calabat Conseiller général		h			
96	Ganci Angelo		h			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le Délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
97	Genillon aelme Belgique		h			
98	Genisson Francis Belgique		h			
99	Gerard Hippolyte Belgique		h			
100	Gerbaulet Francis Belgique		h			
101	Gerschmazz alphonse Belgique		h			
102	Ghirinphelli alphonse Belgique		h			
103	Giannesini Francis Belgique		h			
104	Giovoni Leonard Belgique		h			
105	Gipoulon Henri Belgique		h			
106	Giroud Eugène Belgique		h			
107	Gonssolin Conseiller général		h			
108	Gonstard Louis Belgique		h			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le Délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
109	Gourhan Ernest Belgique		h			
110	Granjon Victor Belgique		h			
111	Graziano Joseph Belgique		h			
112	Grima Louis Belgique		h			
113	Grimaldi J.B. Belgique		h			
114	Grousset Camille Belgique		h			
115	Grucker Emil Belgique	Vernède Paul	h			
116	Guevita Evarist Belgique		h			
117	Guevry David Belgique		h			
118	Guevry Raymond Belgique		h			
119	Guenot Philippe Belgique		h			
120	Gueyraud Charles Belgique		h			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le Délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
121	Gingon Bernard Belgique		h			
122	<sup>Giuli</sup> Giuli Joseph Belgique		h			
123	Huenn G.B. Belgique	espousé malade	/			
124	Halberdel Paul Belgique		h			
125	Hilst Francis Belgique		h			
126	Hirtzmerin Joseph Belgique		h			
127	Imbert Charles Belgique	Renard Paul	h			
128	Istria Emile Belgique		h			
129	Jacomino Francis Belgique		h			
130	Jacquier Hippolyte Belgique	Fondasse Francis	h			
131	Jansen Paul Belgique		h			
132	Jevantet Louis Belgique		h			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le Délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
133	Koch J.B. Belgique		h			
134	Krief Joseph Belgique		h			
135	Lacquerener Jules Belgique		h			
136	Labourn marthe Belgique		h			
137	Lauzat Henri Belgique		h			
138	Lavie Alfred Conseiller général		h			
139	Lavigne marie Belgique		h			
140	Lavillat Paul Belgique		h			
141	Leclerc Louis Belgique		h			
142	Lora Conseiller général		h			
143	Lovich Dominique Belgique		h			
144	Lugaro Casse Belgique		h			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le Délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
145	Luisi Francis Belge		h			
146	Maccioni Thomas Belge		h			
147	Maglioli Conseiller général		h			
148	Maigne Auguste Belge	(décessé par télégr.) am. 1871	/			
149	Malvesin Raphaël Belge		h			
150	Mangion Vincent Belge		h			
151	Marchis Ferdinand Belge		h			
152	Marsault Lazare Belge		h			
153	Martin Antoine Belge		h			
154	Martin Emile Belge		h			
155	Matte Hippolyte Belge		h			
156	Mauvert Joseph Belge	Baron Jean Baptiste	h			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le Délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
157	Maurer Louis Délégué		h			
158	Maurin Délégué		h			
159	Maurry Joseph Délégué		h			
160	Mayer Jean Délégué		h			
161	Médale antoini Délégué		h			
162	Mellis césaire Délégué		h			
163	Meschi albert Délégué		h			
164	Meserisch jules Délégué		h			
165	Messerschmitt Délégué		h			
166	Meyer Conseiller général		h			
167	Micaron auguste Délégué		h			
168	Moka messand Délégué		h			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le Délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
169	Morny Eugène Belge		h			
170	Morny marie Belge		h			
171	Montacé Eugène Belge		h			
172	Morinand Député Conseiller général		h			
173	Mottaz Jules Belge		h			
174	Mourin René Belge		h			
175	Mouriquès Félix Belge		h			
176	Mus Cascal Belge		h			
177	Nahon Abraham Belge		h			
178	Narboni Thé Belge		h			
179	Nicolai Jean Belge		h			
180	Noto Zaccar Belge		h			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le Délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
181	Oliva Noel Belgique		h			
182	Oru Baptiste Belgique		h			
183	Palomba Jean Belgique		h			
184	Pancrazi Sylvestre Belgique		h			
185	Panisse Conseiller général		h			
186	Pantalone Conseiller général		h			
187	Pasoli Jean Belgique		h			
188	Pasquini Aimé Belgique		h			
189	Passerieu Conseiller général		h			
190	Perrachon marin Belgique	Forestier Valentin	h			
191	Perreimond Belgique <sup>argente</sup>		h			
192	Perrier Hélène Belgique		h			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le Délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
193	Perrin Conseiller général		h			
194	Petrolacci Conseiller général		h			
195	Pepronel Belgique		h			
196	Pianetti Théodore Belgique		h			
197	Pietri François Belgique		h			
198	Pila Paul Belgique		h			
199	Piollenc Georges Belgique		h			
200	Poey Garret Belgique		h			
201	Poyzi Benjamin Belgique		h			
202	Poli Antoine Belgique		h			
203	Poli Jules Belgique		h			
204	Porcher François Belgique		h			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le Délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
205	Postel Auguste Belgique		h			
206	Pousset Jean Belgique		h			
207	Pupot Henri Belgique		h			
208	Preyrel Christophe Belgique		h			
209	Quintard Conseiller général		h			
210	Rancas Léon Belgique		h			
211	Rancas Adrien Belgique		h			
212	Recco Baptiste Belgique		h			
213	Reymondet René Belgique		h			
214	Richard Fernand Belgique		h			
215	Ricoux Pierre Belgique		h			
216	Ripoll Belgique		h			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le Délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
217	Robaine Belgique		h			
218	Rocchi athanas Belgique		h			
219	Romano marcel Belgique		h			
220	Ronecker Eugénie Belgique		h			
221	Rossi marcel Belgique		h			
222	Rossi Gene Belgique		h			
223	Roth Jacob Belgique		h			
224	Roux Henri Belgique		h			
225	Sabadini Jean Belgique		h			
226	Subatier Francis Belgique		h			
227	Sadeler Jean Belgique		h			
228	Sakze André Belgique		h			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le Délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
229	Schmitt Alexandre De laque		h			
230	Serida Joseph De laque		h			
231	Sereno Emile De laque		h			
232	Sider Lucien Conseiller général		h			
233	Sinibaldi René De laque		h			
234	Soum De laque		h			
235	Suttana subrota De laque		h			
236	Tavera Jacques De laque		h			
237	Thiriet Alfred De laque		h			
238	Thomas Conseiller général		h			
239	Thomson Député	(excessé)				
240	Tivol Elie De laque		h			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le Délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
241	Coretta Thomas Délégué		h			
242	Salle Conseiller général		h			
243	Sallet Conseiller général		h			
244	Serdin Raoul Délégué		h			
245	Serjelot Maurice Délégué		h			
246	Serrini François Délégué		h			
247	Vial Vincent Délégué		h			
248	Sizzavona alpha Délégué		h			
249	Vollmer Valentin Délégué		h			
250	Voglimacci Simon Délégué		h			
251	Vogliro Louis Délégué		h			
252	Vuillemont Michel Délégué		h			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
253	Willigens chub Belgique		h			
254	Lancka monel Belgique		h			
255	Lannettacci antoine Belgique		h			
256	Lannettacci georg Belgique		h			
257	Lighiera Francis Belgique		h			

ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à - 257 — électeurs.

A Constantine , le 30 décembre 1923.

Le Préfet,

J. Guinois

ARRÊTÉ la présente liste au nombre de ~~deux cent cinquante~~ - ~~deux~~ émargements pour le 1<sup>er</sup> tour de scrutin.  
(~~deux cent cinquante~~ - ~~deux~~)

\_\_\_\_\_ le 2<sup>e</sup> idem.

\_\_\_\_\_ le 3<sup>e</sup> idem.

Le Président du bureau de vote,

*[Signature]*

Les Scrutateurs,

*[Signatures]*  
Girib  
Louriau  
Fouché

*1924*

## ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

### LISTE D'ÉMARGEMENT

DU BUREAU DE VOTE.

(N°s \_\_\_\_\_ À \_\_\_\_\_ DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

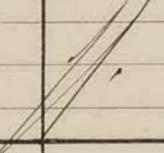
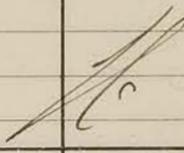
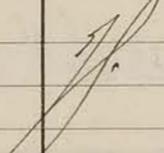
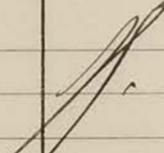
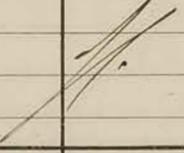
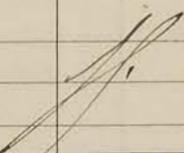
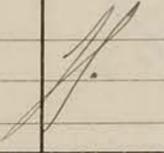
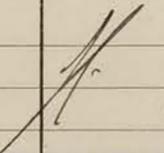
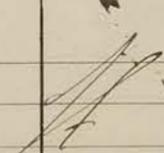
On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le \_\_\_\_\_ et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir, par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3<sup>e</sup> colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

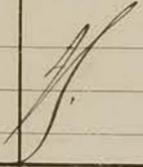
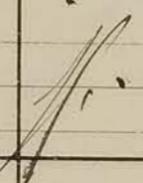
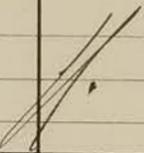
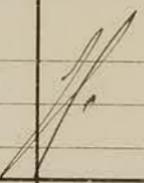
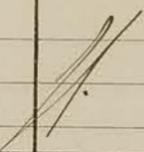
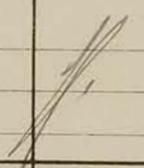
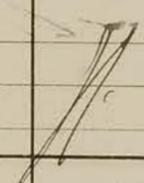
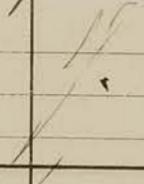
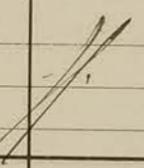
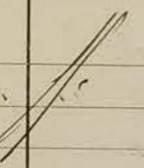
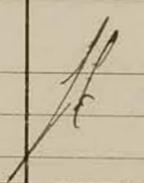
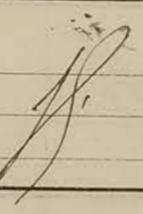
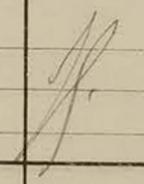
La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3<sup>e</sup> colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter aux lieu et place des délégués.

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
1	Albertini Louis Delegue					
2	Albertini Jean Delegue					
3	Armande Albert Delegue					
4	Arnaud Antoine Delegue					
5	Athar Eliaou Delegue					
6	Attal Conseiller général					
7	Attard Auguste Delegue					
8	Aubrun Jules Delegue					
9	Auzier Louis Delegue					
10	Bacquiere Alexandre Delegue					
11	Bar Katz Lucie Delegue					
12	Barraud Julien Delegue					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le Délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
13	Bourris du Penher Conseiller général					
14	Bauder Emile Député					
15	Bel auguste Conseiller général					
16	Benejean Raphael Député					
17	Benos Paul Député					
18	Bernard Jules Député					
19	Bettereau Arsène Député					
20	Bianco Amédée Député					
21	Blanc Joseph Député					
22	Blasi Jean Député					
23	Bocca Louis Député					
24	Boncourt Henri Député					

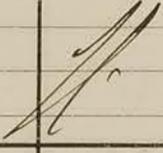
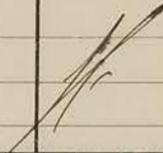
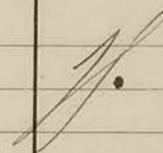
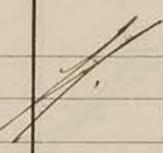
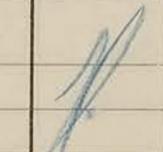
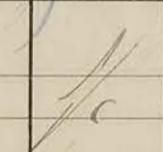
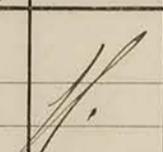
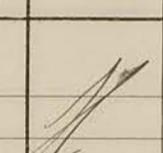
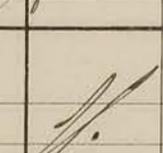
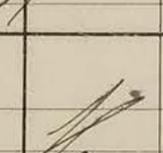
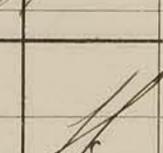
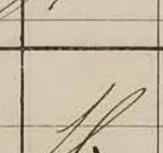
NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le Délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
25	Bouchet Antoine Belgique		/			
26	Boulenc Louis Belgique		/			
27	Bourceret Eugène Conseiller général		/			
28	Breyse Auguste Belgique		/			
29	Briol Paul Belgique		/			
30	Brulebois Jules Belgique	Messelbath Albert	/			
31	Brunet Armand Belgique		/			
32	Buey Georges Belgique	/	/			
33	Bunoz Antoine Belgique	/	/			
34	Bure Arrien Belgique		/			
35	Corillont Auguste Belgique	/	/			
36	Camilleri Paul Belgique		/			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le Délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
37	Capaletti J.B. Belgique					
38	Carrat Horace Conseiller général					
39	Casanova Jean Belgique					
40	Casanova Albert Belgique					
41	Coupert Aimé Belgique					
42	Cauvin Frédéric Belgique					
43	Cavalié Germain Belgique					
44	Cazenave Edmond Conseiller général					
45	Chabreolier François Belgique					
46	Champ-mareel Belgique					
47	Champetier Jean Belgique					
48	Choulet Max Belgique					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le Délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
49	Chavannes Charles Belgique					
50	Chazelles Henri Belgique					
51	Chollet Emile Belgique					
52	Clarda Thé Belgique					
53	Clorac Paul Belgique					
54	Cohet Louis Belgique					
55	Colonna Louis Belgique					
56	Cotoni Lucien Belgique					
57	Coutant Félix Belgique					
58	Couture Henri Belgique					
59	Cros Lucien Belgique					
60	Cullet Désiré Belgique					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le Délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
61	Curot Abel Belgique		/			
62	Custaud Léonce Belgique	/	/			
63	Cuttoli Paul Conseiller général		/			
64	Cuttoli Jules Conseiller général		/			
65	Cusin Pierre Conseiller général		/			
66	Dabant Louis Belgique		/			
67	Darvit Paul Belgique		/			
68	Debrien Eugène Belgique		/			
69	Debrua Edouard Belgique		/			
70	De Marion de Gaja Belgique	Eugène De	/			
71	Deyron Louis Conseiller général	exercé				
72	d'Hespel Hubert Belgique		/			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le Délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
73	d'Olivier Conseiller général		/			
74	Dominici Jacques Belgique		/			
75	Dorobron Louis Belgique		/			
76	Durbois Conseiller général	excuse				
77	Dupour Charles Belgique		/			
78	Dupourd Constant Belgique		/			
79	Dumont Georges Belgique		/			
80	Dupriat René Belgique		/			
81	Dupuy Louis Belgique		/			
82	Durbec Antoine Belgique		/			
83	Dussaix Conseiller général		/			
84	Ehrbacher Odon Belgique		/			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le Délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
85	El Kaim Salama Délégué					
86	Eparvier Lammou Délégué					
87	Falcone Gaetan Délégué					
88	Falet Eugène Délégué					
89	Faure Conseiller général					
90	Fiori Laurent Délégué					
91	Frangolacci Théodore Délégué					
92	Frassati Vincent Délégué					
93	Frey Louis Délégué					
94	Gairoard Jules Délégué					
95	Gassiot Calabot Conseiller général					
96	Gaucci Angelo Délégué					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le Délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
97	Genillon Alceide Belgique					
98	Genisson Francis Belgique					
99	Gerard Hippolyte Belgique					
100	Gerbaulet Francis Belgique					
101	Geschwarz Alphonse Belgique					
102	Ghiringhelli Alexandre Belgique					
103	Giannozzi Joseph Belgique					
104	Giovoni Leonard Belgique					
105	Gipoulon Henry Belgique					
106	Girod Eugène Belgique					
107	Gonssolin Conseiller Général					
108	Gontard Louis Belgique					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le Délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
109	Gourliou Ernest Belgique					
110	Granjon Victor Belgique					
111	Grariano Joseph Belgique					
112	Grima Louis Belgique					
113	Grimaldi J.B. Belgique					
114	Grousset Camille Belgique					
115	Grucker Emile Belgique	Vannich Paul				
116	Gueolota Caiet Belgique					
117	Guedy David Belgique					
118	Guedy Raymond Belgique					
119	Guenot Philippe Belgique					
120	Gueyraud Louis Belgique					

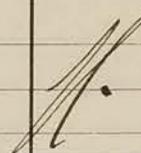
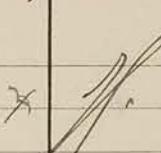
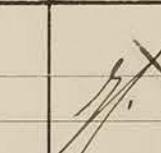
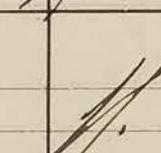
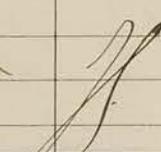
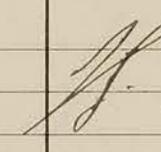
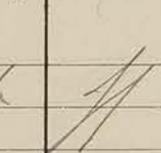
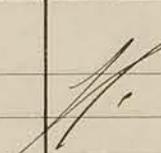
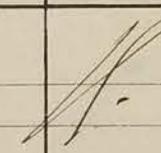
NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le Délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
121	Guignon Bernard Délégué		<i>[Signature]</i>			
122	Guili Joseph Délégué		<i>[Signature]</i>			
123	Haenn J.B. Délégué	<i>[Signature]</i>				
124	Halbedel Paul Délégué		<i>[Signature]</i>			
125	Hilst François Délégué		<i>[Signature]</i>			
126	Hirtzmann Joseph Délégué		<i>[Signature]</i>			
127	Imbert Charles Délégué	Renard Paul	<i>[Signature]</i>			
128	Isidre Emile Délégué		<i>[Signature]</i>			
129	Jacomino François Délégué		<i>[Signature]</i>			
130	Jacquier Hippolyte Délégué	Jondeaux Léon	<i>[Signature]</i>			
131	Jansen Paul Délégué		<i>[Signature]</i>			
132	Jeanet Louis Délégué		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le Délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
133	Koch JB. Belgique	J.	/			
134	Krief Joseph Belgique		/			
135	Lacquemener Jules Belgique		/			
136	Caloun mandoline Belgique		/			
137	Lauzat Henri Belgique		/			
138	Lavie Alfred Conseiller général		/			
139	Larigne marins Belgique		/			
140	Lavillat Paul Belgique		/			
141	Leclerc Louis Belgique		/			
142	Lora Conseiller général		/			
143	Loviché Dominique Belgique		/			
144	Luzaro Susuel Belgique		/			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le Délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
145	Lingi Francis Belgique		/			
146	Maccioni Thomas Belgique		/			
147	Maglioli Conseiller général		/			
148	Maigne Auguste ex usu Belgique		X			
149	Malvesin Raphaël Belgique		/			
150	Mangion Vincent Belgique		/			
151	Marchis Ferdinand Belgique		/			
152	Marsault Léon Belgique		/			
153	Martin Antoine Belgique		/			
154	Martin Emile Belgique		/			
155	Matte Hippolyte Belgique		/			
156	Maubert Donat Baron (B. B.) Belgique		/			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le Délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
157	Maurer Louis Belgique		/			
158	Maurin Belgique		/			
159	Moury Joseph Belgique		/			
160	Mayer Jean Belgique		/			
161	Médale Antonin Belgique		/			
162	Mellis Albert Belgique		/			
163	Meschi Albert Belgique		/			
164	Mesgusch Gub Belgique		/			
165	Messerschmitt Belgique		/			
166	Meyer Conseiller général		/			
167	Mialon Auguste Belgique		/			
168	Mokke Maxime Belgique		/			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le Délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
169	Mommy Eugène Belge		/			
170	Mommy Maurice Belge		/			
171	Montacie Eugène Belge		/			
172	Morinami Emile Belge		/			
173	Motter Jules Belge	/	/			
174	Mourlin Raoul Belge		/			
175	Mourquies Félix Belge		/			
176	Mus Paul Belge		/			
177	Nashon Abraham Belge		/			
178	Narboni Etie Belge		/			
179	Nicolai Jean Belge		/			
180	Noto Gaetan Belge		/			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le Délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
181	Oliva Noel Belge					
182	Orum Baptiste Belge					
183	Palomba Jean Belge					
184	Pancrazi sybasta Belge					
185	Panisse Conseiller général					
186	Pantafoni Conseiller général					
187	Paoli Jean Belge					
188	Pasquini Aimé Belge					
189	Passerieu Conseiller général					
190	Perrachon Marie Belge	Forrestier Valérie				
191	Perreimonod Auguste Belge					
192	Perrier Hélène Belge					

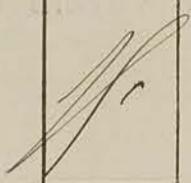
NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le Délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
193	Perrin Conseiller général		/			
194	Petrovacci Conseiller général		/			
195	Peyronel De laïque		/			
196	Pianetti Christian De laïque		/			
197	Pietri Francis De laïque	/	/			
198	Pila Paul De laïque		/			
199	Piollenc Georges De laïque		/			
200	Poey Garrot De laïque		/			
201	Poggi Benvenuto De laïque		/			
202	Poli Antoine De laïque		/			
203	Poli Jules De laïque		/			
204	Porcher Francis De laïque		/			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le Délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
205	Postel Auguste Député		/			
206	Pousset Jean Député		/			
207	Pupol Jean Député		/			
208	Queyrel Député		/			
209	Quintard Conseiller général		/			
210	Rancas Louis Député		/			
211	Rancas Albert Député		/			
212	Recco Prosper Député		/			
213	Reymondet René Député		/			
214	Richard Fernand Député		/			
215	Ricoux Pierre Député		/			
216	Ripoll Député		/			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le Délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
217	Robaine Belgique		/			
218	Rocchi athanase Belgique		/			
219	Romano marins Belgique		/			
220	Ronecker Eugène Belgique		/			
221	Rossi marcel Belgique		/			
222	Rossi Pierre Belgique	/	/			
223	Roth jacob Belgique	/	/			
224	Roux Henri Belgique		/			
225	Sabadini jean Belgique		/			
226	Subatier François Belgique		/			
227	Sadeler jean Belgique		/			
228	Sabze andre Belgique		/			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le Délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
229	Schnitt Alexandre Belgique		/			
230	Serda Joseph Belgique		/			
231	Sereno Emile Belgique		/			
232	Sider Lucien Conseiller général		/			
233	Simbaldi Roland Belgique		/			
234	Soum Belgique		/			
235	Sultana salator Belgique		/			
236	Tavera Jacques Belgique		/			
237	Thiriet Alfred Belgique		/			
238	Thomas Conseiller général		/			
239	Thomson Député	excusé				excusé
240	Tivol, Edm. Belgique		/			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le Délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
241	Coretta Thomas Délégué		/			
242	Valle Conseiller général		/			
243	Vallet Conseiller général		/			
244	Verodin Ravul Délégué		/			
245	Sergelot maurice Délégué		/			
246	Versini Francois Délégué		/			
247	Vival Vincent Délégué		/			
248	Vizzarona Délégué <sup>alphonse</sup>		/			
249	Vollmer Valentin Délégué		/			
250	Voglimacci Germe Délégué		/			
251	Vogliano Louis Délégué		/			
252	Vuillermenot Délégué		/			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
253	Willigers charls Belgique					
254	Lancca marcel Belgique					
255	Sannettacci ambroise Belgique					
256	Sannettacci Belgique <sup>George</sup>					
257	Ligliaroz franois Belgique					

ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à *- 297 -* électeurs.

A *Constantine*, le *30 décembre 1923*.

Le Préfet,

*J. Sarrasin*

ARRÊTÉ la présente liste au nombre de *deux cent cinquante - deux* émargements pour le 1<sup>er</sup> tour de scrutin.

\_\_\_\_\_ le 2<sup>e</sup> idem.

\_\_\_\_\_ le 3<sup>e</sup> idem.

Le Président du bureau de vote,

*Sarrasin*

Les Scrutateurs,

*Mich*  
*Guillain* *Jean*  
*Paul*